

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

4^{ème} Législature de la 3^{ème} République

COMMISSION SPECIALE

SESSION ORDINAIRE DE MARS 2025

**SYNTHESE NATIONALE
DES RAPPORTS DES VACANCES PARLEMENTAIRES**

POUR LA PERIODE DU 16 DECEMBRE 2024 AU 14 MARS 2025

Kinshasa, Palais du Peuple

Juin 2025

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

4^{ème} Législature de la 3^{ème} République

COMMISSION SPECIALE

SESSION ORDINAIRE DE MARS 2025

**SYNTHESE NATIONALE
DES RAPPORTS DES VACANCES PARLEMENTAIRES**

POUR LA PERIODE DU 16 DECEMBRE 2024 AU 14 MARS 2025

Kinshasa, Palais du Peuple

Juin 2025

AVANT-PROPOS

La pratique parlementaire constitue l'un des piliers importants de la démocratie en ce qu'elle garantit que le pouvoir est exercé de manière responsable et transparente, dans l'intérêt général. Le rôle du Sénateur, émanation de sa province, appelle de lui une plus grande responsabilité. Il doit exprimer les attentes des populations au sein de la Chambre Haute et s'assurer, grâce au contrôle parlementaire, le vote des lois, en particulier du budget et tout autre moyen légal, notamment les contacts personnels, que les aspirations des populations sont prises en compte par l'Exécutif.

C'est à ce niveau que nous situons la place que le Sénat accorde au présent document. La Synthèse Nationale des rapports des vacances parlementaires est une photographie temporelle de la situation réellement vécue par les citoyens dans les différentes parties du pays. Elle est élaborée conformément aux dispositions des articles 3 *in fine*, 4 alinéa 3, 40 alinéa 2, 53, 56 et 240 du Règlement Intérieur du Sénat. Quant aux recommandations qui y sont formulées, elles sont destinées aux décideurs, principalement au niveau central, afin que les mesures soient prises dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Cependant, en l'absence d'un mécanisme de suivi efficace et efficient, il n'y a pas lieu d'espérer parvenir à relever le niveau de vie des congolaises et congolais sur toute l'étendue du territoire national. Il faut louer ici la clairvoyance du Sénat de cette 4^{ième} législature de la 3^{ième} République, qui a eu l'intelligence de mettre sur pied une Commission permanente en charge du suivi et évaluation de l'exécution des lois, des résolutions, recommandations et des politiques publiques.

Désormais, grâce au travail de cette commission, les solutions formulées par les Honorables Sénateurs sous forme de recommandations, en vertu des prescrits de l'article 240 alinéa 3, ne seront plus de simples vœux pieux. Par ailleurs, le Sénat s'assurera de la budgétisation effective des actions nécessaires à l'exécution de certaines recommandations qui peuvent l'être.

Nous formulons l'espoir que ce dispositif qui se met progressivement en place, permettra au Sénat d'apporter une contribution substantielle dans les efforts que ne cessent de conjuguer les institutions du pays pour le relèvement de nos populations.

Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO

Rapporteur Adjoint du Sénat



« Il convient de souligner qu'en ce moment où notre pays fait face à des crises multiformes, la cohésion nationale demeure le socle de notre nation.

C'est ainsi que j'invite toute la communauté politique à ne jamais perdre de vue qu'au cœur de toute démarche politique, doit primer l'unité nationale et ce, en conformité avec les dispositions pertinentes de notre loi fondamentale.

A cet égard, les générations qui nous ont précédé ont payé le prix fort pour maintenir cette cohésion nationale ; nous n'avons donc pas raison de ne pas faire de même. Il est question de transmettre aux générations qui vont nous succéder la culture de la grandeur de la République Démocratique du Congo au cœur de l'Afrique, unie et indivisible dans sa superficie héritée lors de son accession à la souveraineté nationale, quelles que soient les épreuves. »

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE

Président du Sénat

Les Membres du Bureau du Sénat entourant Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État.





Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO
Rapporteur Adjoint du Sénat

***Président de la Commission Spéciale chargée de l'élaboration de la Synthèse Nationale des rapports
des vacances parlementaires de l'intercession de Décembre 2024 - Mars 2025***



*Un aperçu du déroulement des travaux de la Commission spéciale chargée
de l'élaboration de la Synthèse nationale
des rapports des vacances parlementaires Intersession de décembre 2024 - mars 2025*

SIGLES ET ABREVIATIONS.

1. ADF : Allied Democratic forces (*Forces Démocratique Alliées*)
2. AFC : Alliance Fleuve Congo
3. ANR : Agence Nationale des Renseignements
4. ANSER : Agence Nationale de l'électrification et des services énergétique en milieux Rural et périurbain
5. AT : Administrateur du Territoire
6. BRALIMA : Brasseries, Limonaderies et Malteries
7. CDC-SPAP : Cellule de coordination et de Décision-Service de Planification, d'Analyse et ~~du~~ de Programmation
8. CDF : Franc congolais
9. CDI : Centre de Développement Intégré
10. CDR : Centrales de Distribution Régionales
11. CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
12. CNS : Conseil National de sécurité
13. CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
14. CNSSAP : Caisse Nationale de sécurité sociale des Agents publics de l'Etat
15. CODECO : Coopérative pour le Développement Economique au Congo
16. COMIGEM : Société Combinat Industriel de Gemena
17. DGDA : Direction Générale des Douanes et Accises
18. DGI : Direction Générale des Impôts
19. DGM : Direction Générale des Migrations
20. DGRAD : Direction Générale des recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
21. EDC : Electricité du Congo
22. EPSP : Enseignement Primaire, Secondaire et professionnelle
23. EPST : Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
24. ETD : Entités Territoriales Décentralisées

25. FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo
26. Fonds PDSS : Projet de Développement du Système de Santé
27. ICCN : Institut congolais pour la conservation de la nature
28. INERA : Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
29. INPP : Institut National de Préparation Professionnelle
30. ISP/BENDELA : Institut Supérieur Pédagogique de Bendela
31. ISTAKA : Institut Supérieur Technique de Kananga
32. ISTM : Institut Supérieur des Techniques Médicales
33. ITM : Institut Technique Médical
34. M23 : Mouvement du 23 mars
35. MIBA : Société Minière de Bakwanga
36. MPOX : Monkeypox
37. N.U : Nouvelles unités
38. NP : Non-payé
39. ONAFITEX : Office National des fibres Textiles
40. ONATRA : Office National de Transport
41. OVD : Office des voies et Drainage
42. PDL-145T : Programme de Développement Local des 145 Territoires
43. PME : Petit et Moyenne Entreprise
44. PNC : Police Nationale Congolaise
45. RAS : Rien à signaler
46. RCA : République Centrafricaine
47. RDC : République Démocratique du Congo
48. REGIDESO : Régie congolaise de distribution d'eau
49. RN : Route Nationale
50. RTNC : Radio-Télévision nationale congolaise
51. SACIM : Société Anhui-Congo d'Investissement Minier
52. SCPT : Société Congolaise des Postes et Télécommunications

53. SNCC : Société Nationale des Chemins de fer du Congo
54. SNEL : Société Nationale d'Electricité
55. SORGERIE : Société de Réalisation des Gérances et d'investissements
56. SOTEXKI : Société textile de Kisangani
57. SOUS-CIAT : Sous- Commissariat d'Inspection d'Arrondissement de la Police
58. UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (*Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*)
59. UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund (*Fonds des Nations Unies pour l'Enfance*)
60. UPDF : Uganda People's Defence Forces (*Forces de défense du peuple Ougandais*)
61. USD : United States Dollar (*Dollar américain*)

INTRODUCTION

Comme indiqué à l'article 104, alinéa 2 de la Constitution, bien que son mandat soit national, le Sénateur représente sa province. Fort de cette considération, l'article 240 du Règlement intérieur du Sénat l'astreint au devoir de séjourner, lors des vacances parlementaires, pour une période d'au moins un mois, dans sa circonscription électorale, en l'occurrence, la province dont il est le représentant afin de communier avec la population et relever les désidératas de celle-ci à l'occasion de ses vacances parlementaires.

Au terme desdites vacances, le Sénateur est tenu de produire et déposer, au Bureau de son Groupe provincial, dans les quinze (15) jours de l'ouverture de la session ordinaire, un rapport des vacances parlementaires sur la vie politique, économique, sociale et culturelle de sa circonscription électorale et de proposer des pistes de solutions aux défis et difficultés répertoriés dans son rapport.

A son tour, le Groupe provincial rassemble les différents rapports des Sénateurs membres du Groupe et en rédige une synthèse provinciale à déposer au Bureau du Sénat. Ce dernier envoie les différentes synthèses provinciales à une commission spéciale chargée d'en produire une synthèse nationale dénommée « *Synthèse Nationale des rapports des vacances parlementaires* » dont voici, ci-après, la teneur.

La présente Synthèse Nationale aura le mérite de commencer par relever les avancées constatées sur terrain, avant de présenter, dans un tableau détaillé, d'abord les problèmes communs à toutes les provinces, ainsi que les recommandations et/ou résolutions y afférentes, ensuite les problèmes spécifiques à chacune des provinces, en y rattachant aussi des recommandations et/ou résolutions pertinentes. Qu'il s'agisse des problèmes communs à toutes les provinces ou des problèmes spécifiques à celles-ci, ces différents problèmes sont regroupés dans les différents secteurs de la vie nationale, en l'occurrence, les secteurs politico-administratif et juridique, sécuritaire, économique et socioculturel des provinces.

Les résolutions ou recommandations à adresser respectivement au Sénat ou au Gouvernement, selon le cas, sont déclinées, dans le même tableau, sous forme d'objectifs à atteindre, en suggérant sommairement quelques actions à mener et en identifiant de manière précise les différents départements ministériels ou institutions qui sont chargés de leur mise en œuvre.

La présente Synthèse nationale des rapports des vacances parlementaires couvre la période allant du 16 décembre 2024 au 14 mars 2025. Elle ne prend pas en compte deux provinces sur les 26 que comprend notre pays, en l'occurrence les provinces du KWILU et du NORD-UBANGI, étant donné qu'au cours de la période précitée, les élections sénatoriales n'y étaient pas encore organisées.

La présente Synthèse Nationale comporte une introduction, quatre chapitres et une conclusion :

- L'introduction énonce les préliminaires ;
- Le chapitre 1 décline les progrès enregistrés ;
- Le chapitre 2 identifie les problèmes communs à toutes les provinces, les recommandations y afférentes ainsi que la désignation des institutions, ministères et services de mise en œuvre ;
- Le chapitre 3 ressort les problèmes spécifiques à chaque province et les recommandations y relatives ainsi que la désignation des institutions, ministères et services de mise en œuvre ;
- Le chapitre 4 décline les résolutions ;
- La conclusion résume le travail dans son ensemble.

CHAPITRE 1^{er} : DES PROGRES ENREGISTRES

Le présent chapitre présente les progrès constatés de manière générale sur le terrain, dans plusieurs provinces, et qui sont à mettre à l'actif du Gouvernement. Il s'agit notamment de :

Sur le plan politique, administratif, juridique et sécuritaire :

- La situation sécuritaire relativement calme ;
- Le fonctionnement relativement harmonieux des institutions provinciales ;
- La mobilisation générale de la population, de la Police Nationale, des FARDC et des Wazalendo, des autorités coutumières, des élus du peuple, du Gouvernement ainsi que des personnalités politiques, des opérateurs économiques et de la société civile pour la défense et la sauvegarde de la Patrie face à l'agression perpétrée par le RWANDA et ses supplétifs ;
- L'engouement et l'enrôlement massifs des jeunes, dans toutes les provinces, dans l'armée ;
- Le soutien tant financier que matériel de la population, des institutions publiques, des entreprises et de la société civile à l'effort de guerre ;
- L'accueil positif dans l'opinion de la victoire diplomatique engrangée par le Gouvernement en rapport avec l'agression rwandaise dont le pays est victime.

Sur le plan économique et social :

- La construction de nouvelles infrastructures scolaires dans le cadre du Programme de Développement Local de 145 territoires (PDL-145T) ;
- L'accélération des travaux de réhabilitation de la voirie urbaine, notamment dans la ville de Kinshasa, pour améliorer la circulation et les infrastructures routières ;
- Le paiement de certains mois d'arriérés des émoluments des Députés provinciaux ;
- La mise en œuvre effective de la mesure gouvernementale relative à la gratuité de l'enseignement de base, ayant permis l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés et des parents soulagés de certaines charges, en faveur de l'inclusion scolaire ;

- La mécanisation effective et la mise à la retraite de plusieurs agents et fonctionnaires de l'Etat ;
- Le début de la mise en œuvre du programme pilote de la couverture santé universelle (volet gratuité de la maternité) dans certaines provinces ;
- Des efforts perceptibles dans l'assainissement du climat des affaires.

CHAPITRE 2 : DES PROBLEMES COMMUNS A TOUTES LES PROVINCES ET DES RECOMMANDATIONS

Ce chapitre retrace les problèmes communs à toutes les provinces. Il indique les recommandations liées à toutes les provinces et en précise les Services concernés.

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Difficultés d'application des dispositions constitutionnelles relatives à la répartition des recettes à caractère national entre le pouvoir central et les provinces, en particulier la retenue à la source de 40% en faveur des provinces.	Appliquer les dispositions constitutionnelles relatives à la retenue à la source de 40% des recettes à caractère national.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget. - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Irrégularité de versement et modicité des fonds de la rétrocession aux provinces au titre de fonctionnement et d'investissement.	Payer régulièrement et améliorer le niveau de la rétrocession en faveur des provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Non rémunération des Conseillers municipaux élus en 2023.	Aligner la paie des conseillers municipaux au budget national et leur assurer une mise à disposition régulière des ressources pour le fonctionnement de leurs entités.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.

4	Non-paiement des administrateurs de territoires et leurs adjoints	Intégrer la paie des administrateurs de territoires et leurs adjoints dans le fichier de la paie nationale.	- Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
5	Retard dans l'organisation des élections des conseillers urbains, maires des villes, bourgmestres et leurs adjoints pour clôturer le cycle électoral de 2023.	Organiser les élections des conseillers urbains, maires des villes, bourgmestres et leurs adjoints.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - CENI.
6	Dénonciation par la population des pratiques de torture et d'arrestations arbitraires par les services de sécurité.	Mettre fin à ces pratiques.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Droits Humains.
7	Non-opérationnalité de la plupart de Tribunaux de paix par : <ul style="list-style-type: none">- Manque de magistrats et du personnel judiciaire dans certains territoires ;- Refus des autres magistrats y affectés de rejoindre leurs postes de travail ;- Manque d'infrastructures.	<ul style="list-style-type: none">- Accélérer l'affectation et le déploiement des magistrats et le personnel judiciaire dans les tribunaux de paix ;- Sanctionner les magistrats qui ne veulent pas rejoindre leur lieu d'affectation ;- Accélérer la mise en œuvre du volet du PDL-145 Territoires relatif à la construction des infrastructures judiciaires.	<ul style="list-style-type: none">- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ;- Conseil Supérieur de la Magistrature ;- Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ;- Ministère des Finances ;- Ministère du Budget.
8	Nombre insuffisant des magistrats et personnels judiciaires dans les cours, tribunaux et parquets.	Rationaliser et assurer le déploiement effectif des magistrats et des personnels judiciaires dans les cours, tribunaux et parquets.	<ul style="list-style-type: none">- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ;- Ministère des Finances ;- Ministère du Budget.

9	Vétusté et surpeuplement des prisons et maisons carcérales.	Construire et réhabiliter des établissements pénitentiaires suivant un programme dûment préétabli.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
10	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources humaines qualifiées en matière de sécurité ; - Recrutement abusif du personnel non formé au sein de services de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités du personnel des services de sécurité en vue de leur professionnalisation ; - Respecter la procédure de recrutement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
11	Insuffisance des moyens logistiques pour les services de sécurité et de défense.	Doter les services de sécurité et défense des équipements et des moyens logistiques appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
12	Irrégularité dans le paiement de la dotation des Assemblées provinciales au titre des frais de fonctionnement, des rémunérations des députés provinciaux et des frais d'installation.	Payer et transférer régulièrement la dotation des Assemblées Provinciales au titre de fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
13	Non-paiement aux Assemblées provinciales des arriérés au titre d'émoluments et d'indemnités de sortie de la législature passée.	Apurer le paiement des arriérés des Assemblées Provinciales de la législature passée.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.

14	Non-application de la politique de renforcement des capacités des agents de carrière des services publics de l'Etat au sein de provinces.	- Renforcer les capacités du personnel des agents de carrière des services publics de l'Etat en vue de leur professionnalisation ; - Respecter la procédure de recrutement.	- Ministère de Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
15	La non-opérationnalisation de la caisse nationale de péréquation.	Accélérer l'opérationnalisation effective de la Caisse nationale de péréquation.	- Primature ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
16	Manque d'agences bancaires de proximité.	Mettre en place les mesures incitatives pour le déploiement des succursales des banques commerciales dans les villes et territoires.	- Ministère des Finances ; - Banque Centrale du Congo ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Economie Nationale.
17	Vétusté et insuffisance d'infrastructures et équipements dans le secteur de la justice.	Réhabiliter et construire les infrastructures de la justice.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.

18	Non-attribution des numéros matricules aux nouvelles unités (NU) de l'Administration publique, non mécanisation des non-payés (NP) et omission/désactivation des agents et fonctionnaires dans les listings de paie.	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la réforme de l'Administration publique dans les provinces en vue de la régularisation de la situation des NU et NP de l'Administration publique ; - Appliquer rigoureusement les sanctions administratives et judiciaires pour lutter contre le phénomène omission/désactivation des agents et fonctionnaires dans les listings de paie. 	Ministère de Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public.
19	<ul style="list-style-type: none"> - Non rémunération de certains agents de l'Administration publique bien que mécanisés en provinces ; - Modicité des salaires et des primes des agents et fonctionnaires de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Payer les agents de l'Administration publique des provinces ; - Améliorer les salaires et les primes des agents. 	Ministère de Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public.
20	Manque de mobilité pour les autorités des services publics déconcentrés.	Doter les administrations déconcentrées des moyens de mobilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières. - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
21	Manque d'infrastructures adéquates pour certaines institutions politiques et services publics de l'Etat en province.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et réhabiliter les infrastructures Etatiques dans les provinces ; - Doter et équiper les provinces des bâtiments publics appropriés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

22	Retard dans le processus de mise à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat au niveau des provinces.	Accélérer le processus de mise à la retraite des agents de carrière des services publics de l'Etat au niveau des provinces.	- Ministère de Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
23	Modicité des salaires et primes des agents et fonctionnaires de l'Etat en provinces.	Améliorer les salaires et les primes des agents.	- Ministère de Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
24	Multiplicité des taxes et tracasseries administratives.	Poursuivre les réformes fiscales et parafiscales au niveau tant national que provincial en vue de leur rationalisation.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.
25	Perception des amendes non conformes à la loi.	Mettre fin à cette pratique.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministères sectoriels.
26	Lenteur et iniquité dans l'administration de la justice.	Assainir les pratiques dans l'administration de la justice par des réformes appropriées.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
27	Persistance de la pratique de la corruption dans différents secteurs de la vie nationale.	Renforcer la lutte contre la corruption, notamment par la sensibilisation, l'amélioration de la gouvernance et la répression.	Gouvernement de la République.

28	Persistante des tracasseries administratives, policières et militaires envers la population.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin aux tracasseries administratives, policières et militaires ; - Sanctionner de manière exemplaire les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
29	Non application de la politique de rééducation des détenus au sein des services pénitentiaires et précarité des conditions de travail du personnel pénitentiaire.	Mettre en œuvre la politique de rééducation des détenus et verser régulièrement les frais de fonctionnement aux prisons.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
30	Faible niveau d'informatisation de l'administration publique.	Accélérer le programme de modernisation et d'informatisation de l'administration publique.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
31	Multiplicité des barrières militaires et policières devenues des lieux de perceptions illégales et de tracasseries contre la population civile.	<ul style="list-style-type: none"> - Rationaliser les barrières militaires et policières ; - Mettre fin à toute perception illégale des taxes et frais de quelque nature que ce soit au niveau de ces barrières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants
II. SECURITAIRE			
1	Persistante de l'insécurité et de la violence occasionnées par des forces négatives.	Traquer et neutraliser les groupes armés afin de rétablir la paix et la sécurité sur toute l'étendue de la République.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

2	Multiplicité des conflits fonciers et des conflits du pouvoir coutumier.	- Mettre fin aux conflits fonciers ; - Faire respecter la loi sur le statut des chefs coutumiers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Conflits sur les limites entre certaines provinces.	Mettre fin aux conflits de limites entre les provinces.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Gestion opaque des finances publiques provinciales.	Renforcer la gouvernance financière décentralisée.	- Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Absence de la culture fiscale.	Sensibiliser la population et les opérateurs économiques à la culture et au civisme fiscal.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.
3	Délabrement des routes nationales, provinciales et de dessertes agricoles.	Réhabiliter les routes nationales, provinciales et de dessertes agricoles.	- Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement rural.
4	Insuffisance et délabrement des infrastructures de base (administratives, scolaires, hospitalières, routières, aéroportuaires, ferroviaires et fluviale...).	Construire et réhabiliter les infrastructures de base.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.

5	Retard dans l'exécution des travaux PDL-145T.	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le programme PDL-145T ; - Accélérer la mise en œuvre des travaux du PDL-145T ; - Diligenter les missions d'audit du PDL-145 Territoires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère des Finances ; - Ministère d'Infrastructures et Travaux Publics.
6	Faible niveau d'investissements publics et privés dans les provinces.	Accroître les investissements publics et prendre des mesures incitatives pour la promotion des investissements privés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.
7	Absence de suivi et contrôle des travaux exécutés dans le cadre de projets de développement exécutés dans les provinces, notamment les programmes TSHILEJELU, 100 JOURS, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les différents projets de développement ; - Accélérer leur mise en œuvre ; - Diligenter les missions d'audit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère des Finances ; - Ministère d'Infrastructures et Travaux Publics.
IV. SOCIO – CULTUREL			
1	Persistance de conflits intercommunautaires.	Résoudre les conflits intercommunautaires.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

2	Persistance de la pauvreté et du taux élevé de chômage de la population.	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître l'investissement public dans les services sociaux de base ; - Favoriser la création des entreprises, l'entrepreneuriat et des coopératives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère de l'Economie Nationale.
3	Manque des médicaments et sous-équipement des structures de santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les centrales de distributions des médicaments dans toutes les provinces ; - Approvisionner régulièrement en médicaments ; - Equiper les structures de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Faible desserte en eau potable et en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les usines de la REGIDESO dans toutes les provinces ; - Doter les services de l'hydraulique rurale des moyens conséquents pour l'accomplissement de sa mission ; - Réhabiliter les stations de la SNEL dans toutes les provinces ; - Doter les services de l'ANSER pour l'électrification au niveau rural ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère du Développement Rural. - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.

		<ul style="list-style-type: none"> - Prendre les mesures incitatives pour le déploiement des entreprises privées dans le secteur de l'énergie électrique. 	
5	Recrudescence d'érosion dans la plupart des provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter efficacement contre les têtes d'érosion ; - Reboiser les galeries forestières. - Lutter contre les constructions anarchiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.
6	Manque des équipements médicaux et non modernisation des Hôpitaux Généraux de Référence, ainsi que les centres de santé.	Equiper et moderniser les Hôpitaux Généraux de Référence et les centres de santé.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
7	Insuffisance des écoles de métiers et des centres de formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer les écoles de métiers et des centres de formation professionnelles ; - Installer l'INPP dans toutes les provinces et renforcer sa capacité d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Formation Professionnelle ; - Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
8	Surpeuplement des salles de classes suite notamment à la politique de la gratuité de l'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper de nouvelles écoles ; - Augmenter le nombre de salles de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

9	Mauvaises conditions de travail et irrégularité de la paie des enseignants.	Améliorer les conditions de travail et régulariser la paie des enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget
10	Nombre insuffisant d'équipements et de matériels didactiques (outils de travail, laboratoires, bibliothèques, bancs, manuels scolaires, etc.).	Equiper et Doter les provinces en matériels didactiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
11	Manque des centres d'encadrement des personnes vulnérables.	Construire des centres d'encadrement des personnes vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministères d'Infrastructures et des Travaux Publics.

CHAPITRE 3 : DES PROBLEMES SPECIFIQUES A CHAQUE PROVINCE ET DES RECOMMANDATIONS

Ce chapitre retrace les problèmes particuliers à chaque province de la République, selon les rapports reçus des groupes provinciaux. Il indique les recommandations liées à chaque province, tout en y indiquant les services concernés pour leur mise en œuvre.

1. PROVINCE DU BAS-UELE			
N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non-paiement des salaires et primes en faveur des Chefs de quartiers, de groupements, de secteurs et de localités.	Payer les salaires et primes des catégories des responsables précités.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation de Service public ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Conflit des limites des terres entre les provinces de BAS-UELE et TSHOPO, précisément dans le territoire d'AKETI, dans le secteur YOKO, et la Chefferie de BODONGOLA avec la limite du territoire de BUMBA, dans la province de la MONGALA.	Mettre fin aux conflits de limites entre les provinces et entre territoires relevant d'une même province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières.

II. SECURITAIRE			
1	Attaques des rebelles SELEKA provenant de la République Centrafricaine, dans le territoire de ANGO, invasion et occupation militaires illégales de certains territoires du BAS-UELE.	Sécuriser militairement et diplomatiquement nos frontières avec la RCA et le Sud-Soudan.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
2	Résurgence des éleveurs Mbororo dans les territoires de ANGO, BONDO, POKO et à AKETI dans la Chefferie AVURU Gatanga, dans la localité KULU.	Recenser, cantonner, organiser les pâturages des Mbororo et accélérer le processus de leur rapatriement.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie.
3	Limites frontalières poreuses entre la RDC et la RCA, au niveau du Poste frontalier de Ndu, dans les territoires de Bondo et de Zemio, dans le territoire d'Ango.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser et rendre nos frontières étanches ; - Impliquer les communautés internationale et régionale pour une solution durable de la question des immigrations illégales des Mbororo. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l' Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère de l'Intégration Régionale.

III. ECONOMIQUE			
1	Enclavement de la province du fait de la dégradation très avancée des RN4, RN6 et RN25 qui relient les quatre provinces ci-après : BAS-UELE, HAUT-UELE, TSHOPO et MONGALA.	Réhabiliter et construire les routes nationales reliant ces 4 provinces.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères d'Infrastructures et des Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Défaut de balisage et de dragage de la rivière ITIMBIRI, navigable sur la relation KINSHASA-BUMBA- AKETI.	Baliser et draguer la rivière ITIMBIRI.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Faillite de la société d'économie mixte CODENORD qui produisait le coton dans les territoires de BAMBESA, BONDO et BUTA.	Relancer les activités de la société CODENORD, sur la base d'un état des lieux précis et des études pertinentes de faisabilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Abandon des cultures pérennes (café, cacao et hévéa) dans la province.	Prendre des mesures incitatives pour stimuler l'appétit des entreprises opérant dans le secteur des cultures pérennes	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances.

5	Absence de centres de formation pour l'encadrement des jeunes filles-mères.	Créer des centres de formation pour encadrer les jeunes filles-mères	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers ; - Ministère du Genre, Famille et Enfants.
6	Absence d'entreprises commerciales tant privées (notamment agro-industrielles) que celles relevant du portefeuille de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures incitatives pour encourager les initiatives privées ; - Accroître les interventions de l'Etat pour le développement des secteurs sociaux de base. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries.
7	Faible mobilisation des recettes propres à la province et celles à caractère national.	Maximiser les recettes, notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des capacités du personnel des régies financières.	Ministère des Finances.
8	Exploitation artisanale illicite à grande échelle des ressources naturelles, notamment le diamant, le bois et les mines d'or.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures incitatives à la formalisation de l'exploitation artisanale des ressources naturelles ; - Traquer et, le cas échéant, sanctionner les exploitants illicites. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

2. PROVINCE DE L'EQUATEUR

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non-application et reconnaissance du statut de ville à l'agglomération de Basankusu, conféré par Décret du Premier Ministre en 2013.	Lever la surséance et mettre en application urgente le Décret n°13/024 du 13 juin 2013 conférant le statut de villes et communes à certaines agglomérations de la province de l'Equateur, notamment Basankusu.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Présence prolongée des Unités combattante des FARDC dans la réserve communautaire de BONOBO dans le territoire de BASANKUSU provoquant de l'insécurité auprès de la population.	Retirer les Unités combattantes des FARDC déployées pour la garde de la réserve communautaire de BONOBO dans le territoire de Basankusu	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense nationale ; - Ministère de l'intérieur, sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Environnement et Développement Durable.
3	Insalubrité dans la ville de Mbandaka et les cités des Chefs-lieux de territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Rénover et réaménager les voiries urbaines ; - Définir et appliquer rigoureusement une politique publique d'assainissement de l'environnement et d'hygiène publique, en y affectant les moyens financiers conséquents ; - Lutter contre les érosions et inondations ; - Accélérer la rénovation et l'aménagement de la voirie urbaine ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.

		<ul style="list-style-type: none"> - Définir et appliquer rigoureusement une politique publique d'urbanisation et d'assainissement de l'environnement et d'hygiène publique, en y affectant les moyens financiers conséquents ; - Lutter contre les érosions et inondations. 	
4	Spoliation des biens et patrimoine du domaine public et privé dans les villes, territoires et secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et documenter les biens publics spoliés ; - Mettre en œuvre les procédures administratives et judiciaires pour la récupération et la restitution des biens publics et privés spoliés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.
5	Paiement tardif des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat par les banques commerciales.	Exiger des banques commerciales et institutions de microcrédit concernées de régulariser et systématiser le paiement des salaires dans le mois.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public. - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Banque Centrale du Congo.
6	Immixtion des politiques lors des mises en place des médecins et du personnel de santé.	Définir et mettre en place une politique de recrutement et/ou de mise en place sur concours ou sur la base des critères objectifs.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.

II. SECURITAIRE			
1	Recrudescence du banditisme urbain, de la délinquance juvénile, de la justice populaire, des conflits communautaires, de l'instrumentalisation de la jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité des personnes et des biens, pour restaurer l'autorité de l'Etat ; - Organiser des procès publics dissuasifs et pédagogiques ; - Encadrer les jeunes sans emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
2	Non-respect du droit coutumier et des droits de peuples autochtones.	Faire appliquer strictement la Loi n°15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers, ainsi que la Loi n°22/030 du 15 juillet 2022 sur la protection et la promotion des droits des peuples autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Indiscipline caractérisée de certains agents des services de sécurité ; - Indiscipline caractérisée de certains agents des services de sécurité (Police nationale, FARDC, ANR, DGM, etc.). 	Appliquer rigoureusement les sanctions tant administratives que judiciaires à l'endroit des agents indisciplinés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Détérioration fort avancée de la voirie urbaine dans les villes de Mbandaka et dans l'agglomération de Basankusu, ainsi que des principales routes nationales, provinciales et de déserte agricole de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire la voirie urbaine dans les villes de Mbandaka et l'agglomération de Basankusu ; - Réhabiliter les routes nationales, provinciales et de déserte agricole de la province (RN8, RN21, RN22, RP306, RP307, RP308, etc.) - Construire et/ou réhabiliter des ponts en béton armé sur les rivières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Naufrages fluviaux à répétition et absence de contrôle technique des embarcation (baleinières en bois) sur le fleuve Congo et ses affluents.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le contrôle de la navigation fluvial ; - Renforcer l'inspection des unités flottantes et sanctionner les responsables et agents des services publics impliqués ; - S'assurer de l'application stricte des mesures de précaution et de sécurité fluviale. - Relancer la réhabilitation du Chantier Naval de Boyera à Mbandaka. - Rationaliser et fermer les ports privés non conformes et non homologués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Abandon des plantations d'hévéa à Basankusu, dans les secteurs de Gombalo et Waka-Bokeka.	Relancer l'exploitation de ces différentes plantations, sur la base d'un état des lieux ou des études de faisabilité précises et exhaustives.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et Sécurité alimentaire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries.
4	Manque d'investissement dans la prospection du sol et sous-sol de la province.	Prendre des mesures incitatives pour stimuler les investissements dans la prospection du sol et du sous-sol de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement (ANAPI) ; - Ministère de la Recherche Scientifique.

5	Implication des acteurs politiques dans l'exploitation forestière illégale.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et répertorier les exploitations forestières illégales ; - Faire appliquer rigoureusement les sanctions administratives et judiciaires à l'encontre des acteurs politiques présumés auteurs desdites exploitations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
6	Absence d'initiatives nationales de valorisation de la biodiversité et du climat au profit de la province.	Initier et mettre en œuvre des mécanismes nationaux pertinents en matière de rétrocession du crédit carbone pour le développement de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique.
7	Inexistence des entreprises de transformation des produits agricoles au niveau des territoires.	Prendre des mesures incitatives pour l'attraction des PME et PMI exerçant dans l'agroalimentaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries.
8	Eloignement de certains services publics de leurs usagers, notamment la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) présente uniquement dans la ville de MBANDAKA, rendant la vie difficile aux employeurs et employés, contraignant les plus courageux, d'effectuer de longues distances souvent sur des embarcations de fortune pour rejoindre MBANDAKA afin de présenter leurs réclamations.	Ouvrir rapidement un bureau de représentation de la CNSS à BASANKUSU qui compte un nombre important d'employeurs, employés et retraités.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Emploi et Travail ; - Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

IV. SOCIO- CULTUREL			
1	Persistance du phénomène de la déforestation, en termes de destruction ou de coupe illégale des bois.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le cadre juridique par l'application stricte de la réglementation sur la gestion durable des forêts (sanction sévère de la coupe illégale) ; - Appuyer les communautés locales dans le développement des alternatives économiques durables (agroforesterie, écotourisme, artisanat, etc.) ; - Restaurer les écosystèmes dégradés, à travers notamment le reboisement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; - Ministère des Affaires Foncières.
2	Non-application de la couverture santé universelle dans la Province.	Amorcer la mise en œuvre de la phase expérimentale de la couverture santé universelle, notamment à travers la gratuité de la maternité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Résurgence de plusieurs épidémies dont une épidémie d'origine inconnue à Basankusu.	Identifier rapidement l'origine, ainsi que la nature de ces épidémies et engager immédiatement la lutte pour stopper leur progression d'abord et les éradiquer par la suite.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Faible niveau de riposte contre la vague de la variole Mpox dans la province.	Accroître significativement le niveau de riposte, en vue de l'éradication pure et simple de cette épidémie.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

5	Baisse de la qualité de l'enseignement et prolifération des écoles hors normes.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de l'enseignement, notamment par le recrutement et le recyclage des enseignants sur une base continue, ainsi que le relèvement du niveau de leur rémunération ; - Renforcer le cadre réglementaire et institutionnel de l'éducation ; - Accroître l'investissement public dans le secteur de l'éducation ; - Prendre des mesures incitatives pour attirer l'investissement privé dans le secteur de l'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances. - Pour mémoire : Le Parlement en sa qualité d'autorité budgétaire.
6	Conflits communautaires persistants entre la population riveraine et la réserve communautaire de BONOBO dans le Territoire de Basankusu et Bolomba	Mettre en place un cadre de concertation et de dialogue permanent pour la prévention et la résolution des conflits, en collaboration avec les autorités locales, la notabilité les leaders locaux ainsi que les organisations communautaires.	Ministère de l'Environnement et Développement Durable.

3. PROVINCE DU HAUT-KATANGA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Persistante des conflits politiques, communautaires et tribaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les causes profondes desdits conflits et les enrayer systématiquement ; - Mettre en œuvre un processus de réconciliation sincère, pour une cohabitation harmonieuse des forces politiques, des communautés et des tribus ; - Déployer une police de proximité, bien formée, professionnelle, bien équipée ; - Envoyer certains jeunes en rupture familiale à Kanyama-Kasese pour les initier aux travaux des champs ; - Faire preuve de grande fermeté, sur le plan administratif comme judiciaire, contre les fabricants locaux et importateurs de produits illicites (alcool, stupéfiants) : fermeture de lieux de fabrication, saisie de biens, poursuites pénales... ; - Créer de nouvelles zones exclusives d'exploitation artisanale en collaboration avec le Gouvernement provincial, le Ministère national des Mines et la Gécamines, afin de permettre aux creuseurs artisanaux de retrouver une activité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.

2	Non-respect du Code du Travail en matière de licenciement au sein des entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter strictement le Code du Travail par les employeurs en matière de licenciement ; - Elaborer et faire appliquer une politique fiscale incitative au respect et dissuasive au non-respect du Code du Travail ; - Sanctionner de manière exemplaire les employeurs récalcitrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
---	--	--	--

II. SECURITAIRE

1	Montée de l'insécurité urbaine (vols à l'aide des armes blanches, apparition des corps sans vie et les tensions socio-politiques).	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un couvre-feu, par exemple entre 23 heures et 5 heures ; - Assurer le casernement des militaires et le contrôle de leurs mouvements ; - Appliquer, en contrepartie, un régime strict de sanctions à l'encontre des militaires indisciplinés ; - Déployer une police de proximité, bien formée, professionnelle, bien équipée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Psychose née de la progression de l'armée rwandaise avec ses supplétifs de la coalition AFC/M23.	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une réponse rapide, coordonnée et multisectorielle, alliant sécurité, communication et mobilisation citoyenne ; - Organiser des patrouilles mixtes et instaurer un couvre-feu, par exemple entre 23 heures et 5 heures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Communications, Médias et Porte-parole du Gouvernement.

3	Impunité alimentant des violences sous forme de justice populaire.	Veiller à la redevabilité publique et exemplaire, en appliquant un régime strict de sanctions à l'encontre des indisciplinés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, - Ministère de la Justice et des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Difficultés aigues dans l'application effective de la réglementation sur la sous-traitance.	Faire appliquer strictement la réglementation sur la sous-traitance, en réservant effectivement aux seuls congolais le bénéfice de la sous-traitance, notamment dans le secteur minier, à l'exclusion des ressortissants étrangers.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère d'Emploi et Travail ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Violations des droits humains de la part des entreprises minières.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire améliorer les salaires des travailleurs nationaux dans le secteur minier industriel ; - Faire respecter les normes environnementales par les entreprises minières ; - Continuer à sensibiliser et responsabiliser les entreprises minières quant à la pollution et autres destructions de la nature ; - Faire sanctionner de manière exemplaire toute violation des droits humains. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; - Ministère des Droits Humains ; - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Manque de subventions de l'Etat pour l'HGR Jason Sendwe.	Doter l'HGR Jason Sendwe d'une subvention budgétaire conséquente et régulière.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Nombre insuffisant du personnel qualifié dans les hôpitaux et centres des santés.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la formation initiale et continue du personnel médical ; - Améliorer la qualité des programmes de formation ; - Améliorer leurs conditions de travail et de rémunération. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Non-paiement de la prime de risque à la majorité du personnel soignant.	Allouer et payer effectivement la prime de risque au personnel soignant.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Manque de subvention des clubs sportifs pour la préparation des compétitions du niveau régional ou international.	Définir la politique, ainsi que les mécanismes sécurisés de mise à disposition effective de la subvention à allouer aux clubs sportifs devant représenter notre pays dans des compétitions à l'échelon régional ou international.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Sport et Loisirs ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

5	<p>Défaut d'entretien et de prise en charge des sites touristiques et de loisirs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un plan national stratégique du tourisme ; - Définir un cadre juridique pertinent ; - Promouvoir les sites touristiques historiques ; - Favoriser l'investissement public-privé, moyennant des incitations fiscales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Tourisme ; - Ministère des Finances.
---	---	--	--

4. PROVINCE DU HAUT- LOMAMI

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	<ul style="list-style-type: none"> - Vacance à certains postes, notamment celui de l'Administrateur du Territoire Adjoint chargé de la Politique et de l'Administration, ainsi que celui de Directeur de Prison. - Dysfonctionnement des entités territoriales décentralisées et des services publics, à la suite de la non-existence des services de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourvoir à la vacance des postes cités ci-contre ; - Restaurer l'autorité de l'Etat et des services dans la chefferie de KAYUMBA précisément à KASENGA et à BANGWE dans le secteur de BADIA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Tensions intercommunautaires dans certains territoires et persistance du conflit frontalier entre les territoires de MANONO et MALEMBA-NKULU.	Mettre fin aux tensions intercommunautaires, ainsi qu'aux conflits de limites entre territoires relevant d'une même province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
2	Désapprobation, dans l'opinion publique, de certains agents du Service National dénommés « Bâtisseurs », accusés d'actes de violence à l'encontre des populations villageoises, en termes notamment de confiscation ou d'extorsion de produits agricoles et d'abus sexuels sur mineurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Traquer ce réseau maffieux des agents du Service National qui ternissent l'image des bâtisseurs, en identifier les acteurs, les sanctionner administrativement et les déférer devant les instances judiciaires compétentes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

III. ECONOMIQUE			
1	Ensablement des biefs navigables du fleuve Congo dans la section BUKAMA-KONGOLO, dans la province du TANGANYIKA, créant des difficultés dans la Province du HAUT-LOMAMI	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre navigable le tronçon BUKAMA-KONGOLO, par le dragage régulier du lit fluvial dans cette partie ; - Lutter contre les érosions en amont du lit fluvial ensablé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
2	Abandon des travaux de la RN1, sur le tronçon KABONDO-KIBULA, au profit de la RN630, et absence de connexion entre cette route nationale et les routes de desserte agricole.	Achever les travaux de la RN1 sur le tronçon KABONDO-KIBULA et connecter celle-ci aux routes de desserte agricole.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural.
IV. SOCIO- CULTUREL			
1	Démotivation totale des prestataires affectés à la couverture vaccinale suite aux allégations de détournement de leurs rémunérations.	Diligenter une enquête pour remettre les intéressés dans leurs droits et garantir la couverture vaccinale.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Manque de promotion des disciplines sportives autres que le football, absence de politique de promotion du sponsoring et du mécénat sportifs.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures incitatives pour la promotion de toutes les disciplines sportives ; - Elaborer et appliquer la politique du développement de toutes les disciplines sportives par la promotion du sponsoring et du mécénat sportifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

3	Absence de relais pour le captage du signal de la RTNC dans tous les territoires de la province.	Garantir, pour la RTNC, une couverture télévisuelle et radiophonique nationale, adaptée à la taille et aux réalités du pays, à travers notamment la modernisation des équipements de diffusion et l'installation des émetteurs relais dans toutes les Provinces.	- Ministère de Communications, Médias et Porte-parole du Gouvernement ; - Ministère des Postes, Télécommunications et Numérique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Non-protection des écosystèmes aquatiques, à la suite notamment : <ul style="list-style-type: none">- L'utilisation des équipements interdits comme les filets à maille ;- La pratique de la pêche pendant la période de fermeture de la pêche.	<ul style="list-style-type: none">- Instaurer une réglementation rigoureuse sur la pêche ;- Promouvoir l'aquaculture durable ;- Impliquer les pêcheurs artisanaux dans la gestion participative des ressources aquatiques.	- Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; - Ministère des Finances.
5	Persistante de la pratique du braconnage et du déboisement, deux crimes contre la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la réglementation et les sanctions ;- Renforcer la surveillance et la protection des zones sensibles ;- Impliquer les communautés locales dans la gestion des réserves ;- Renforcer la coopération régionale et internationale pour lutter contre les exportations illégales des produits du braconnage.	- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
6	Divagation des pachydermes qui quittent le parc UPEMBA vers les villages environnants suite aux activités des populations dans le parc depuis 2016.	Lutter contre la divagation des pachydermes en s'attaquant aux causes de cette divagation, notamment au braconnage, au déboisement qui restreint leur espace de vie, etc.	- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

5. PROVINCE DU HAUT-UELE

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non mécanisation de plusieurs écoles, notamment les Instituts Sainte-Marie et MAMBATA dans la chefferie BALIKA-TARIKO.	Mécaniser ces écoles.	Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
II. SECURITAIRE			
1	Présence des éleveurs armés Mbororo dans le Parc National de la Garamba et Niangara.	Identifier, neutraliser, désarmer et rapatrier les éleveurs Mbororo.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère de Droits Humains ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
2	Présence excessive des éléments armés (militaires et policiers) dans les carrières minières tenues par des étrangers.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre de l'ordre dans ce secteur, notamment en réduisant sensiblement le nombre des éléments armés dans les carrières minières ; - Appliquer les dispositions du Code minier et règlements miniers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Mines.

3	Indiscipline caractérisée de certains éléments de l'armée et de la police nationale.	Rétablissement l'ordre et la discipline dans l'armée et la police nationale, notamment par l'application rigoureuse des sanctions tant administratives que judiciaires exemplaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
4	Nombre insuffisant des effectifs et manque d'équipements pour les éléments des FARDC, de la police nationale et des services de renseignement.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les effectifs ; - Equiper et recycler les éléments des FARDC, les policiers et les agents de renseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Délabrement fort avancé de la base militaire de Gombari, dans le territoire de WATSA.	Réhabiliter et équiper la base militaire de Gombari, dans le territoire de WATSA.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
III. ECONOMIQUE			
1	Non-respect de la loi congolaise sur la sous-traitance dans le secteur privé par la société KIBALI GOLD MINES.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter strictement, par la société KIBALI GOLD MINES, la Loi n°17/001 du 8 février 2017 fixant les règles applicables à la sous-traitance dans le secteur en République Démocratique du Congo ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère des Mines ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Emploi et Travail ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des opportunités aux opérateurs économiques nationaux et autochtones dans le respect du code minier ; - Appliquer rigoureusement les sanctions prévues (nullité des contrats, amendes, fermeture administrative, etc.) par ladite loi, en cas de cas de contravention par la société précitée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Absence ou rareté de certains produits de première nécessité sur le marché.	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la production des produits de première nécessité au niveau local ; - Accorder les subventions aux agriculteurs et aux éleveurs locaux ; - Organiser les coopératives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Délabrement très avancé des infrastructures de base (RN 25 NIASA-ISIRO-WATSA, des Hôpitaux, écoles et Universités).	Réhabiliter et construire ces infrastructures de base.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

4	Enclavement total et asphyxie de la province suite à l'effondrement de cinq (5) ponts (Kibali, Embo, Ghada, Bomokandi, Nzoro et Ituri, dans la chefférie de Walese d'Arumbi.	Reconstruire en urgence les 5 ponts effondrés, afin de désenclaver rapidement la province.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. - Ministère de Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Dépendance administrative des entreprises relevant du portefeuille de l'Etat et des régies financières vis-à-vis de la province de la TSHOPO, plutôt que de la province de HAUT-UELE.	Installer les différentes Directions provinciales de ces entreprises et régies financières à ISIRO, le chef-lieu de la province de Haut-Uélé.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministère des Finances ; - Ministères sectoriels respectifs.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Etat de délabrement avancé de l'Hôpital Général d'ISIRO.	Réhabiliter et équiper en urgence l'Hôpital Général d'ISIRO	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

6. PROVINCE DE L'ITURI

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Persistante et prédominance du régime d'exception lié à l'instauration l'état de siège depuis le 06 mai 2021, conduisant les autorités provinciales à se focaliser plus sur la gestion sécuritaire, au détriment des secteurs sociaux de base (éducation, santé, énergie, infrastructures, économie, assistance aux déplacés, etc.).	Mettre en œuvre toutes les recommandations issues de l'évaluation de l'état de siège ;	Gouvernement de la République.
2	Non-respect des frontières par des pays voisins (Ouganda, Sud-Soudan).	Faire respecter, par la voie militaire et/ou diplomatique, l'intégrité du territoire national et l'intangibilité de nos frontières par les pays voisins.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
II. SECURITAIRE			
1	Absence de l'autorité de l'Etat dans les territoires de Djugu, Irumu et Mambasa.	Restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province et particulièrement dans les territoires de Djugu, Irumu et Mambasa.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

2	<p>Insécurité généralisée et persistante, accompagnée des massacres, enlèvements, exactions, pillages, destructions des biens et incursions armées à répétition (ou systématiques) dans tous les territoires de la province par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la milice CODECO ; - les ADF ; - les Maï-Maï. 	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province, par le renforcement des capacités opérationnelles de la PNC et des FARDC ; - Neutraliser les différentes milices opérant dans la province ; - Assister et soutenir les populations déplacées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Arrestations arbitraires perpétrées par les groupes armés et certains éléments incontrôlés des forces de sécurité, pour intimider la population et étouffer toute forme de résistance ; - Exécutions extrajudiciaires sommaires commises par les groupes armés CODECO, ADF, Maï-Maï, ainsi que certains éléments incontrôlés des forces de sécurité, visant à intimider la population et à semer la terreur au sein des communautés locales (hommes et jeunes). 	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province, par le renforcement des capacités opérationnelles de la PNC et des FARDC ; - Neutraliser les différentes milices opérant dans la province ; - Déférer devant les instances judiciaires compétentes et sanctionner de manière exemplaire tout comportement répréhensible ; - Instaurer la justice transitionnelle, afin de lutter contre l'impunité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Délabrement avancé du port du lac Albert.	Réhabiliter et équiper urgemment le port du lac Albert, en recourant notamment à un partenariat public-privé.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transport, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.

2	Inflation favorisée par la coexistence de plusieurs monnaies (Franc congolais, Dollar américain, Shilling Ougandais, monnaie Sud-Soudanaise), entraînant la perte de tout contrôle de la masse monétaire en circulation.	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer l'autorité économique et financière de l'Etat ; - Renforcer et accroître la production locale, afin de lutter contre l'inflation ; - Garantir la liquidité de la monnaie locale (le franc congolais) et la convertibilité d'autres monnaies en monnaie locale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministères sectoriels productifs.
3	Absence des mécanismes de soutien aux entrepreneurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures incitatives, en vue de promouvoir le développement de l'entrepreneuriat local, à travers notamment l'application des 3C (capacitation ou formation, crédit ou financement, contrat de marchés ou accès au marché) ; - Assainir le climat des affaires au niveau local ; - Promouvoir la culture des coopératives de développement communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministères sectoriels productifs.
4	Absence des investisseurs potentiels dans la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter efficacement contre l'insécurité ; - Prendre des mesures économiques et fiscales incitatives, en vue d'attirer des investissements directs, nationaux comme étrangers ; - Développer les services sociaux de base, pour améliorer l'attractivité de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministères sectoriels concernés.

5	Multiplicité des cas de fraude à l'importation comme à l'exportation.	Lutter contre la fraude.	- Ministère du Commerce Extérieur ; - Ministère des Finances.
6	Implication de groupes armés et des éléments incontrôlés des services de sécurité dans l'exploitation minière et forestière illicite.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le contrôle de l'Etat sur l'exploitation des ressources naturelles et promouvoir une exploitation minière et forestière durable et responsable ; - Identifier, traquer, neutraliser et sanctionner de manière exemplaire les responsables des groupes armés, ainsi que les éléments incontrôlés de nos services impliqués dans ces exploitations illicites. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Environnement Développement Durable ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	Manque d'infrastructures de stockage/conservation et de transformation des produits locaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures incitatives pour la construction des infrastructures de stockage/conservation et de transformation des produits locaux ; - Faciliter l'insertion de nos produits dans les chaînes de valeurs au niveau régional et international. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Commerce Extérieur ; - Ministère des Finances ; - Ministères sectoriels productifs.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Destruction de l'Hôpital Général de Référence de l'Itendey.	Réhabiliter l'Hôpital Général de Référence de l'Itendey.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Manque de qualification adéquate du personnel médical dans les milieux ruraux.	Former le personnel médical.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.

3	Campagnes de vaccination souvent sporadiques et insuffisamment soutenues.	Régulariser et soutenir les campagnes de vaccination.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Défaut de prise en charge adéquate des personnes vulnérables (les enfants, les femmes et personnes âgées).	Améliorer la prise en charge des personnes vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Utilisation récurrente, par les forces négatives, des violences physiques, sexuelles et psychologiques, comme armes de guerre.	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à dénoncer vigoureusement ces abus ; - Assister et soutenir les femmes et les filles abusées ; - Neutraliser et sanctionner les auteurs de pareils abus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère des Droits Humains ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
6	Accès très limité des femmes à des opportunités économiques et éducatives.	Accélérer et amplifier le programme gouvernemental relatif à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et à l'autonomisation de la femme.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	Non-respect des dispositions du Code de travail par les employeurs des secteurs tant public que privé.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter strictement le Code du Travail par tous les employeurs ; - Sanctionner les employeurs défaillants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

7. PROVINCE DU KASAÏ

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Multiplicité des groupements scindés sans tenir compte des critères de base (espace territorial, population, affranchissement par le groupement géniteur).	Respecter strictement la réglementation en vigueur en la matière.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Manque d'infrastructures pouvant abriter les services territoriaux à Tshikapa, Ilebo, Luebo et Dekese.	Construire les infrastructures devant abriter les services de l'Etat dans ces territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Recrudescence de l'insécurité dans la ville de Tshikapa et les environs.	Mettre fin à cette insécurité en renforçant les patrouilles des services de sécurité	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Non prise en charge, par le Gouvernement, de certains policiers Nouvelles Unités (N.U.).	Mécaniser ces policiers N.U.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

3	Manque de moyens de mobilité et des uniformes pour les policiers.	Doter et équiper les policiers	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Porosité de notre frontière avec la République d'Angola.	Sécuriser nos frontières	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Mise en œuvre insuffisante de la Politique Agricole du Gouvernement.	Accélérer et intensifier la mise en œuvre de la Politique Agricole du Gouvernement.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Irrégularité des trains sur l'axe ILEBO-MWEKA-NDEMBA-KANANGA du fait notamment de la vétusté de la voie ferrée et du manque des locomotives de traction.	- Réhabiliter la voie ferrée ; - Soutenir la SNCC dans son effort d'acquisition des locomotives d traction et de manœuvre.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Instabilité des prix de produits de première nécessité sur le marché.	- Accroître la production locale des produits de première nécessité ; - Fluidifier la circulation et la commercialisation des produits de première nécessité ; - Faciliter l'importation des produits de première nécessité de compensation du déficit de la production locale.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère des Transports, Désenclavement et Voies de communication ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère du Commerce Extérieur.

IV. SOCIO -CULTUREL			
1	Non prise en charge par le Gouvernement des refoulés venus de l'Angola.	Assurer l'encadrement et la prise en charge des compatriotes refoulés de l'Angola.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires, Solidarité Nationale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Absence des Directions provinciales des Régies financières (DGI, DGDA et DGRAD) et d'autres entreprises relevant du portefeuille de l'Etat comme l'OCC, la CNS, etc.	Décentraliser en installant les Directions provinciales desdites entreprises dans la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministères sectoriels concernés.
3	Délabrement très avancé des routes d'intérêt national et d'intérêt interprovincial (tronçons IDIOFA – MAPANGU – ILEBO - MWEKA).	Réhabiliter ces routes qui sont d'une importance capitale.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Manque de Bacs à Katembo et Ilebo.	Doter Katembo et Ilebo des bacs.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

5	Impraticabilité des routes reliant la ville de Tshikapa aux cinq territoires : - Route Tshikapa-Kandjaji (route qui relie la Province du Kasaï à l'Angola.) - Route Tshikapa-Mapangu-Ilebo - Route Tshikapa-Kamonya-Kamako - Route Tshikapa-Luebo-Mweka-Dekese - Route Tshikapa-Banga-Mapangu-Ilebo - Route Ilebo-Mweka-Dekese.	Réhabiliter ces routes.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Menace d'érosions à l'aéroport de Tshikapa.	Prévenir la survenance de ces érosions qui menacent l'aéroport de Tshikapa.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, voies de communication et désenclavement.
7	Délabrement des pistes d'atterrissement dans les aérodromes des chefs-lieux des territoires.	Réhabiliter les pistes d'atterrissement de ces aérodromes.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Vétusté des installations du port d'ILEBO et manque d'équipements appropriés.	Réhabiliter et équiper le port d'ILEBO.	- Ministère des Transports, et Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	Difficulté accrue de fourniture d'électricité par le barrage hydro-électrique de Tshikapa, appartenant à la SNEL, mais cédé à la société EDC.	- Etudier et, le cas échéant, réviser le contrat SNEL/EDC ; - Respecter les lois en la matière ; - Encourager le partenariat public-privé dans ce domaine.	Ministère des Ressources hydrauliques et Electricité.

10	Coût exorbitant, voire prohibitif, des raccordements et les cartes prépayées commercialisés par la société EDC.	Procéder à l'analyse rigoureuse de la structure des prix de ces raccordements et cartes prépayées.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - EDC ; - SNEL.
11	Insuffisance des assistants sociaux et manque de centres sociaux.	- Affecter les assistants sociaux ; - Construire des centres sociaux.	Ministère des Affaires Sociales, Solidarité et Actions Humanitaire.
12	Quasi inexistence d'une politique de promotion et de développement des activités culturelles et artistiques.	Activer et intensifier la mise en œuvre de la politique de promotion des activités culturelles et artistiques.	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines.
13	Manque de transport en commun.	Doter et encourager les partenaires privés à développer les transports en commun.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement
14	Défaillance dans la mise en œuvre de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire et de la maternité.	- Evaluer objectivement le niveau de mise en œuvre de ces deux politiques fondées sur la gratuité ; - Capitaliser les points forts et en rectifier les faiblesses.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.

8. PROVINCE DU KASAÏ-CENTRAL

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Localisme administratif à outrance et instrumentalisation de la population par cette forme de repli identitaire administratif, basé sur le choix exclusif des autochtones, et non des « non-originaires, pour gérer un territoire, entraînant ainsi des tensions interethniques.	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la compétence, l'expérience et la loyauté à la République, plutôt que l'origine locale, dans la nomination des administrateurs territoriaux ; - Recourir aux administrateurs territoriaux non originaires. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
2	Elimination physique à répétition des marchands ambulants, communément appelés (Bayanda), en provenance des villages avoisinant la ville de Kananga pour vendre leurs marchandises.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre des postes de police dans différents coins stratégiques et principaux, ainsi que dans des grandes artères ; - Opérationnaliser la police de proximité dans des quartiers réputés dangereux ; - Sanctionner les auteurs de ces meurtres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Atmosphère délétère et tensions populaires perceptibles entre Kasaïens, spécialement à travers les espaces médiatiques locaux, essentiellement entre les fanatiques et les non fanatiques de l'autorité exécutive provinciale.	<ul style="list-style-type: none"> - Désamorcer les tensions populaires, notamment par le lancement d'une campagne de sensibilisation au patriotisme et à une citoyenneté responsable ; - Sanctionner les médias qui prêtent le flanc à ces escalades verbales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Communication, Médias et Porte-parole du Gouvernement ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.

4	Non prise en charge de la rémunération et des primes de plusieurs agents de la RTNC Kananga par l'Etat.	Régulariser la situation des agents de la RTNC Kananga.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Communication et Médias.
5	Altercations vives entre les ETD et l'autorité exécutive provinciale par rapport à leurs prérogatives respectives et mauvaise gestion des conflits de pouvoirs coutumiers au sein de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Former et mettre à niveau les autorités provinciales dans leur ensemble, spécialement en matière de répartition des compétences entre les autorités décentralisées et les autorités déconcentrées ; - Gérer plus adéquatement les conflits de pouvoirs coutumiers, en appliquant strictement la loi en la matière. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
6	Lenteur dans l'exécution les travaux de la route KANANGA – KALAMBA - MBUJI.	Faire accélérer les travaux en vue de leur achèvement dans le délai prévu.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
	RAS		

III. ECONOMIQUE			
1	Délabrement avancé de la quasi-totalité des infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires.	Réhabiliter, construire et équiper les infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Mauvais état de la RN1 sur son tronçon KALAMBA-MBUJI.	Accélérer les travaux de construction de la RN1, particulièrement sur tronçon KALAMBA-MBUJI.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Léthargie dans l'exécution des travaux de construction du barrage de KATENDE.	Accélérer les travaux de construction de ce barrage.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Ecoles en état de délabrement, du fait soit des érosions, soit du manque d'équipements. Il s'agit notamment de : Institut Supérieur Technique de Kananga (ISTKA), Ecole Conventionnée Méthodiste de Nganza, Complexe Scolaire ONEMA FAMA, Grand Collège Saint Louis de Kananga, ainsi que le Centre de Santé Méthodiste.	Planifier et commencer la réhabilitation de ces infrastructures scolaires de référence.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education Nationale et de Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitant ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Têtes d'érosions de plus en plus remarquables dans plusieurs coins de la ville.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre radicalement fin aux constructions anarchiques, particulièrement dans les zones non appropriées ; - Lutter efficacement contre les érosions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et Habitant ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Non prise en charge des déplacés en provenance d'Angola, ainsi que de ceux ayant fui le phénomène KAMWINA NSAPU et se trouvant présentement à TSHILUMBA, dans la commune de KATOKA.	Prendre en charge tous les déplacés dans le cadre d'un programme d'assistance humanitaire pertinent.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Délابrement des centres d'accueil des personnes vulnérables et non prise en charge de celles-ci, notamment dans le centre MPANDILU.	Réhabiliter en urgence les centres d'accueil des personnes vulnérables, ainsi que les structures sanitaires s'occupant de cette catégorie de personnes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité ; - Ministère des ITP ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Déboisement sauvage sur toute l'étendue de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin au déboisement sauvage ; - Mettre en place des projets de reboisement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Environnement et Développement Durable.

9. PROVINCE DE KASAÏ ORIENTAL

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Intolérance politique.	Garantir la liberté d'expression et de circulation à tous les citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Droits Humains ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Persistance des conflits fonciers, des conflits de pouvoirs coutumiers en général, et particulièrement d'un conflit communautaire sanglant à KATANDA.	Mettre fin à tous ces conflits qui plombent le développement de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Recrutement des agents de la CNSSAP Kasaï-Oriental effectué à partir de Kinshasa.	Respecter strictement la procédure légale de recrutement du personnel.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public.
4	Politisation de la fonction publique provinciale	<ul style="list-style-type: none"> - Consacrer et faire respecter l'apolitisme de l'administration publique provinciale ; - Faire accélérer la réforme de la Fonction publique provinciale. 	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public.
5	Exode de la population vers Kinshasa et le Grand Katanga.	Améliorer les conditions de vie dans la province, en vue de rendre celle-ci attractive et agréable d'y vivre.	<ul style="list-style-type: none"> - Premier Ministre ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministères sectoriels ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

6	Spoliation du domaine foncier de l'Etat en général, et de la MIBA en particulier par les autochtones (BAKUANGA).	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêter tout lotissement foncier dans les concessions de l'Etat et de la MIBA ; - Interdire toute mutation d'un bien foncier ou immobilier résultant de pareil lotissement ; - Sanctionner de manière exemplaire les contrevenants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Détention des armes de guerre par les civils.	Faire respecter la législation sur le port d'armes.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Arrêt du projet agricole de NKUADI.	Auditer le projet, en vue de la relance des activités du projet.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
2	Arrêt de la production par la BRACONGO.	S'enquérir plus exactement de la situation, en vue de faire relancer les activités de la BRACONGO.	Ministère de l'Economie Nationale.
3	Absence de voie ferrée entre MUENE-DITU et MBUJI-MAYI.	Construire une section de voie ferrée sur la relation MUENE-DITU-MBUJI-MAYI.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures, Travaux Publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire ; - Ministère des Affaires foncières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

4	Absence d'encadrement de l'exploitation artisanale du diamant.	Organiser les exploitants artisanaux en coopératives.	Ministère des Mines.
5	Taxation forfaitaire de l'électricité par la SNEL.	Respecter la taxation de la consommation réelle.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère de l'Economie Nationale.
6	Allégations persistantes sur un éventuel détournement d'un montant de 3.000.000 USD par le gouvernement provincial.	Faire mener les enquêtes appropriées et, le cas échéant, sanctionner de manière exemplaire les auteurs du détournement.	- Inspection Générale des Finances ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	Manque d'outils de production et impaiement des cadres et agents de la MIBA.	Décaisser les fonds de subvention inscrits dans la Loi des Finances 2025 au profit de la MIBA, afin de renouveler son outil de production et payer le personnel.	- Ministère des Mines ; - Ministère de Portefeuille ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Risque de faillite de la SACIM, du fait notamment de la signature, par le Ministre des Mines, de l'Arrêté qui empêche la SACIM de vendre au plus offrant, provoquant ainsi le mécontentement des travailleurs impayés.	Exercer le contrôle parlementaire quant à l'existence et au fondement dudit arrêté ministériel, avant de recommander son annulation éventuelle.	Sénat.
9	Augmentation des prix des biens de première nécessité sur les marchés, spécialement le maïs.	- Subventionner l'agriculture par l'octroi des intrants et l'encadrement technique des agriculteurs ; - Mécaniser l'agriculture ; - Faire respecter la mercuriale des prix.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
10	Impraticabilité de la RN1 de MBUJI-MAYI à KABEYA KAMUANGA.	Réhabiliter la RN1 sur l'axe MBUJI-MAYI-KABEYA-KAMUANGA.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

11	Ralentissement des travaux de réhabilitation de la route MBUJI-MAYI-KANANGA-KALAMBA-MBUJI.	Accélérer et faire le suivi efficace des travaux.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
12	Détérioration des routes d'intérêt provincial, particulièrement les axes : <ul style="list-style-type: none">- Tshiala-Nunu-Mpanya Mutombo ;- Mbuji Mayi-Tshilundu ;- BenaMukendi –Tshinanu-Kasansa ;- Lukalaba-Kasansa ;- Dinsanga-Nkuadi ;- Tshitenga-Tshiala ;- Bakuasumba-Mbuji-Mayi ;- Bena Cimanga- Bena Cisuaka ;- Cilundu-Miabi ;- Cijiba-Miabi ;- Tshinciangu-Kena Nkuna ;- Mabaya-Mbuji-Mayi ;- Bibanga-Tshilenge avec un bac sur la rivière Kamiji-Bakua Mbikayi avec un bac sur la rivière Mbuji-Mayi.	Réhabiliter ces routes d'intérêt provincial.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Expropriation de 38.000 habitants du quartier de la plaine à Mbuji-Mayi.	Verser des indemnités justes et équitables pour permettre le relogement de tous les expropriés.	- Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Déforestation.	Reboiser les galeries forestières dans les 5 territoires et les environs de Mbuji-Mayi.	Ministère de l'Environnement et Développement Durable.
3	Chômage de masse, paupérisation généralisée et exode rural et urbain.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures incitatives à la création d'entreprises, créatrices d'emplois et des richesses, particulièrement dans le secteur minier ; - Accroître les investissements publics dans le secteur agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Carence des scanners dans les structures hospitalières publiques de la province.	Doter en urgence quelques centres hospitaliers de référence de la province de scanners.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Circulation des produits pharmaceutiques pirates ou impropres à la consommation.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le contrôle et l'inspection des produits pharmaceutiques ; - Saisir et détruire les produits pharmaceutiques pirates ou impropres à la consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Commerce Extérieur.
6	Prolifération des officines insalubres et fonctionnant hors normes.	Fermer toutes les officines insalubres et fonctionnant en violation des normes requises.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Commerce Extérieur.
7	Nombre insuffisant des médecins spécialistes dans les hôpitaux.	Prendre des mesures incitatives, permettant d'attirer les médecins spécialistes en milieux ruraux, notamment l'octroi d'une prime spéciale conséquente.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

8	Vol des panneaux solaires placés à la centrale voltaïque de TSHIPUKA.	<ul style="list-style-type: none"> - Mener les enquêtes appropriées, en vue d'identifier et sanctionner les auteurs de ce vol ; - Prendre des dispositions conséquentes de gardiennage pour éviter toute récidive ou reproduction de pareille forfaiture ; - Accélérer les travaux de finition de la centrale, dans l'objectif de sa mise en service rapide. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Energie ; - Ministère de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires Coutumières.
9	Dégradation du stade KASHALA - BONZOLA.	Réhabiliter le stade KASHALA - BONZOLA.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

10. PROVINCE DE KINSHASA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
8	Prolifération des taxis motos et non-respect total du Code de la route.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter strictement le Code de la route ; - Sanctionner de manière exemplaire les contrevenants au Code de la route. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère des Transports et Voies de communication et Désenclavement.
II. SECURITAIRE			
1	Insuffisance de l'éclairage public sur les grandes artères.	Eclairer l'ensemble du réseau routier.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Criminalité et insécurité galopantes dans toutes les communes de la ville province de Kinshasa.	<ul style="list-style-type: none"> - Traquer ces délinquants ; - Doter la Police Nationale Congolaise des moyens conséquents pour lutter contre la criminalité et l'insécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières. - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

3	Montée vertigineuse de la cybercriminalité.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les lois et règlements en la matière ; - Traquer et réprimer ces délinquants ; - Instituer une politique pénale spécialisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du PT-NTIC et Numérisation ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
4	Trafic des drogues et prolifération des boissons alcoolisées non réglementées, entraînant la toxicomanie principalement chez les jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> - Traquer et sanctionner les trafiquants de ces drogues et boissons alcoolisées non réglementées ; - Lutter contre la toxicomanie ; - Renforcer les contrôles douaniers et les patrouilles policières pour lutter efficacement contre ces fléaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Commerce Extérieur. - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
5	Conflit de délimitation des frontières sur le fleuve Congo entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo.	Déclencher rapidement le mécanisme bilatéral de règlement des conflits, à travers notamment la convocation des Commissions Mixtes réunissant les représentants des deux pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Etrangères ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Intégration Régionale ; - Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique.
III. ECONOMIQUE			
1	Délabrement très avancé des voies ferrées urbaines.	Réhabiliter les infrastructures ferroviaires existantes et construire de nouvelles suivant un nouveau tracé découlant d'un Master Plan pertinent.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Désenclavement et Voies de communication ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

IV. SOCIO – CULTUREL			
1	Embouteillages monstrueux (récurrents), avec une incidence négative notamment sur la productivité et la santé de la population.	<ul style="list-style-type: none"> - Réguler la circulation routière et faire respecter strictement le Code de la route ; - Intensifier la construction de nouvelles infrastructures routières (rocades, échangeurs,) ; - Réhabiliter et moderniser celles déjà existantes, afin d'améliorer la fluidité du trafic et d'éradiquer les embouteillages ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Non-respect de la réglementation en matière des baux à loyer et difficultés d'accès aux logements décents.	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'application de la réglementation en matière des baux à loyer ; - Accélérer la mise en œuvre de la nouvelle politique de logements sociaux, en recourant notamment au Partenariat Public Privé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Constructions anarchiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au strict respect des normes urbanistiques ; - Sanctionner de manière dissuasive les contrevenants ; - Promouvoir les logements sociaux ; - Urbaniser de manière exemplaire les périphéries de la capitale ; - Lutter contre l'exode rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.

4	Etat de délabrement fort avancé de la voirie urbaine, avec des caniveaux et rigoles à ciel ouvert.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les routes existantes ; - Curer les caniveaux ; - Sensibiliser la population sur le changement des mentalités en matière environnementale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de Communication et Médias et Porte-parole du Gouvernement.
5	Récurrence des inondations à la suite des pluies diluviales	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre sans désespérer la destruction des constructions anarchiques, en prenant le soin d'indemniser préalablement les acquéreurs ou constructeurs de bonne foi ; - Restaurer les canalisations d'eaux et curer régulièrement les rivières ; - Revoir le plan d'aménagement de la Ville ; - Opérationnaliser la Direction Générale des Secours et d'Incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.

11. PROVINCE DU KONGO CENTRAL

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	RAS		
II. SECURITAIRE			
1	Phénomène KULUNA dans les villes et dans certains grands centres urbains.	Lutter contre le phénomène KULUNA en encourageant l'opération NDOBO.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Absence de moyens de transport pour l'évacuation des produits agricoles.	Relancer les activités de la Société Commerciale des Ports et des Transports (SCPT) surtout dans son volet de transport ferroviaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communications et Désenclavement ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Etat de délabrement très avancé du Bac de Luozi.	Doter le territoire de Luozi de deux grands bacs d'au moins 75 tonnes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communications et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Arrêt des activités dans le port de Boma.	Relancer les activités du port de Boma.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

4	Dégradation de plusieurs artères routières importantes dans les territoires de Lukala, Seke-Banza et Tshela.	Réhabiliter ces artères routières.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
5	Fermeture de l'usine de la BRALIMA à Boma.	Inciter à la relance de cette usine.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère de l'Economie Nationale.
IV. SOCIO -CULTUREL			
1	Embouteillages récurrents sur la RN1, spécialement sur le tronçon KINSHASA – MOANDA.	<ul style="list-style-type: none"> - Délocaliser certains parkings qui sont sur la RN1, afin de décongestionner la route ; - Optimiser la gestion des flux de véhicules au niveau des entrées et sorties de grandes agglomérations urbaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
2	Insuffisance et vétusté des morgues.	Construire de nouvelles morgues et réhabiliter celles existantes dans la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

12. PROVINCE DU KWANGO

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Manque de suivi des politiques publiques.	Renforcer le contrôle et le suivi.	Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement.
2	Tracasseries et exactions de la population dans certains coins de la province par les forces de Défense et de Sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler et discipliner ces forces ; - Sanctionner les récalcitrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense National et des Anciens Combattants.
3	Effectif très réduit des éléments de la Police Nationale Congolaise dans les différents territoires.	Augmenter et équiper les effectifs de la Police Nationale Congolaise dans la province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
4	Cession illégale des forêts par des chefs coutumiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser nos chefs coutumiers au strict respect de la réglementation sur l'exploitation forestière ; - Sanctionner, le cas échéant, les récalcitrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
II. SECURTAIRE			
1	Persistance de l'insécurité dans certaines zones rurales, du fait de la présence de la milice Mobondo.	Restaurer l'autorité de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'intérieur, Sécurité, Décentralisation et des affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

2	Recrudescence du banditisme urbain dans la ville de KENGÉ et dans les cités de KASONGO - LUNDA et POPOKABAKA.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la patrouille mixte des Forces de sécurité. - Traquer ces bandits et les sanctionner. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'intérieur, Sécurité, Décentralisation et des Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
---	---	--	--

III. ECONOMIQUE

1	Inflation persistante et faible diversification économique.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la production et encourager l'entreprenariat local ; - Stabiliser cette inflation ; - Diversifier le tissu économique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale - Ministère de l'Industrie et Développement de Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyenne Industries ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère des Finances.
2	Dépendance aux importations.	Inciter et promouvoir la production locale.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Industrie et Développement de Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyenne Industries ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de la pêche et élevage.
3	Accès limité aux intrants agricoles.	Doter les agriculteurs des intrants agricoles.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
4	Faible production agricole.	Mécaniser l'agriculture.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.

5	Prolifération des maladies animales.	Contrôler et vacciner les animaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire. - Ministère de l'Environnement et Développement Durable.
---	--------------------------------------	------------------------------------	---

IV. SOCIO- CULTUREL

1	Recrudescence des épidémies de rougeole et de poliomyélite.	Lutter et éradiquer ces épidémies.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
2	Affaissement du pont Kwango sur la RN1.	Réhabiliter en urgence le pont Kwango.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
3	Dégénération de l'environnement, provoquée par les érosions dans la ville de Kenge et dans le chef-lieu du territoire de Kasongo-Lunda.	Lutter contre les érosions dans les différentes entités menacées.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Environnement et Développement Durable.
4	Non achèvement des travaux du pont Yungu dans le territoire de Kenge.	Achever les travaux du pont Yungu.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. - Ministère de Développement Rural.
5	Sous-alimentation et malnutrition de la population dans les territoires de Feshi, Kahemba et Kasongo-Lunda.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la prise en charge médico-sanitaire des cas avérés des personnes malnourries ; - Mettre en œuvre la politique agricole du Gouvernement ; - Inciter les jeunes à l'entrepreneuriat dans le secteur de l'agriculture ; - Sensibiliser la population à produire et à consommer des produits alimentaires variés et équilibrés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de Pêche et Elevage.

6	Epidémie à Panzi.	Identifier l'épidémie et la combattre, en déterminant les causes et en sensibilisant la population sur les attitudes et comportements préventifs.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	Déforestation massive due à la production de la braise.	- Encadrer les populations locales et les orienter vers des activités alternatives durables ; - Sanctionner les récalcitrants ; - Augmenter la taxe sur la braise ; - Mettre en œuvre le programme de reboisement.	- Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; - Ministères sectoriels du domaine productif ; - Ministère de la Justice et Garde de Sceaux.
8	Pollution des cours d'eaux et absence de politique écologique efficace.	Faire appliquer strictement la réglementation sur la protection de l'environnement.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.
9	Absence de ponts sur plusieurs rivières de la province.	Jeter des ponts sur ces différentes rivières.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. - Ministère de Développement Rural.
10	Non asphaltage de la RN16.	Asphalter la RN16.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
11	Absence d'aéroports et d'aérodromes.	Construire les aéroports et aérodromes.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

13. PROVINCE DE LOMAMI

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Faible représentation des femmes dans les instances de prise de décisions.	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les femmes à compétir plus massivement pour accéder aux instances de prise de décisions ; - Inciter les hommes à la culture de la discrimination positive au profit de la femme dans le cadre de la promotion du concept de la masculinité positive ; - Prendre en compte, en vertu de l'article 14 de la Constitution, les candidatures féminines dans les nominations au niveau de la territoriale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Genre, Famille et Enfants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Conflits des limites entre les provinces de Lualaba et de Lomami (les limites de la chefferie Mwatyav dans le territoire de Kapanga, province du Lualaba et celles des chefferies In Kaninstshin, Mulundu et Katshisungu du territoire de Luilu dans la province de Lomami).	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un dialogue intercommunautaire ; - Engager des poursuites judiciaires à l'endroit des autorités politico-administratives qui seraient à la base de ces conflits ; - Envisager parmi les réformes à venir la revisitation de la Loi organique n°15/006 du 25 mars 2015 portant fixation des limites des provinces et celles de la ville de Kinshasa avec l'implication technique de 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières.

		l’Institut géographique du Congo pour élaguer toutes les dispositions conflictogènes, sources de conflits des limites.	
3	Concentration des agents de l’ordre dans le chef-lieu de la province et dans les chefs-lieux des territoires.	Renforcer les effectifs des agents de l’ordre et assurer leur bonne répartition dans les ETD pour créer une proximité favorable.	Ministère de l’Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières.
4	Incapacité de fournir des services de base dans toutes les ETD.	Renforcer les capacités des responsables des ETD.	Ministère de l’Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières.
5	Délabrement et inexistence du patrimoine immobilier public et privé de l’Etat.	Réhabiliter et doter la province d’un patrimoine immobilier public et privé.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l’Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
6	Prédominance de la justice coutumière.	Accélérer et amplifier l’implantation des tribunaux de paix à l’intérieur des territoires ruraux, afin de procéder progressivement au remplacement de la justice traditionnelle ou coutumière par la justice étatique.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux
7	Manque de prise en charge médicale des prisonniers.	Assurer la prise en charge médicale des prisonniers.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux
8	Nombre insuffisant du personnel pénitentiaire.	Augmenter le personnel pénitentiaire.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

II. SECURITAIRE			
1	Méfiance de la population vis-à-vis des services de sécurité.	Implanter la police de proximité, pour instaurer un climat de confiance entre les services de sécurité et la population.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières.
2	Inefficacité des services de sécurité dans l'éradication de certains groupes nuisibles	Accroître les effectifs des agents des services de sécurité, les former et les équiper en conséquence.	Ministère de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et affaires coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Exploitation minière artisanale mal encadrée.	Appliquer strictement la réglementation s'y rapportant.	Ministère des Mines.
2	Production agropastorale faible et fortement traditionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le programme gouvernemental de relance agropastorale ; - Prendre des mesures d'incitation à l'entrepreneuriat dans le secteur agropastoral ; - Promouvoir la culture des coopératives agropastorale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de l'Industrie et Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes industries.
3	Manque de centrale hydroélectrique dans chaque territoire et non construction des barrages hydroélectriques de LUKASHIYI et KAFUMBU pour permettre de renforcer les capacités opérationnelles de la SNEL et de la REGIDESO.	<ul style="list-style-type: none"> - Implémenter le projet de construction des centrales photovoltaïques dans chaque territoire ; - Construire les barrages hydroélectriques de LUKASHIYI et KAFUMBU pour permettre de renforcer les capacités opérationnelles de la SNEL et de la REGIDESO. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

V. SOCIO-CULTUREL			
1	Absence d'une classe moyenne et des investisseurs privés.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures incitatives à la création des entreprises, qui sont pourvoyeuses d'emplois et des richesses ; - Assainir le climat des affaires, pour le rendre propice aux investissements privés 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie, PME et PMI ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au développement ; - Ministère des Finances.
2	Difficulté d'accès à l'instruction, à l'information, à la technologie et à l'emploi productif aux femmes.	Définir une approche globale, inclusive et progressive, passant par le renforcement de l'éducation des femmes, leur autonomisation économique, la sensibilisation au changement des mentalités, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Genre, Famille et Enfant ; - Ministère de l'Education ; - Ministère de l'Industrie, PME et PMI ; - Ministère des Communications et Médias ; - Ministère d'Initiation à la Nouvelle Citoyenneté.
3	Enclavement de la province par manque d'aéroports viables.	Construire urgently deux aéroports nationaux viables : un dans la ville de Kabinda et l'autre dans la ville de Mwene Ditu.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances
4	Arrêt des activités du projet INERA NGANDAJIKA.	Dresser un état des lieux précis du projet et réaliser une étude pertinente de faisabilité, en vue de la relance de l'INERA NGANDAJIKA.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

14. PROVINCE DU LUALABA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUES, ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES			
1	Politisation des associations culturelles et sportives des jeunes et des femmes.	Dépolitiser les associations culturelles, en sanctionnant les associations contrevenantes notamment par retrait de leur agrément.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
2	Méconnaissance et défaut de mise en œuvre des mesures concrètes visant l'assainissement du climat des affaires.	Veiller à la vulgarisation et à la mise en œuvre concrète des mesures visant l'assainissement du climat des affaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et coordination de l'Aide au développement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Absence du suivi et de l'évaluation du niveau d'exécution des projets d'investissement, des plans de développement, ainsi que de l'établissement des rapports périodiques sur l'état d'avancement desdits projets et plans de développement.	Suivre et évaluer le niveau d'exécution des projets d'investissement, des plans de développement et exiger l'établissement des rapports périodiques d'exécution, pour leur exploitation efficiente.	Ministère du Plan et de la coordination de l'Aide au développement.
II. SECURITAIRE			
1	Incursions récurrentes des creuseurs clandestins dans les périmètres miniers privés.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire appliquer la réglementation en vigueur en la matière ; - Sanctionner les auteurs de ces incursions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

2	Vol des câbles électriques de haute tension de la SNEL et des câbles caténaires de la SNCC.	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la SNEL et la SNCC dans la protection des câbles électriques et caténaires ; - Intensifier les patrouilles pour démanteler ces réseaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
3	Tracasseries des services affectés au péage de LUALABA.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin aux tracasseries ; - Sanctionner les auteurs. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
4	Libération irrégulière par le parquet de certains inciviques inculpés et détenus préventivement.	Veiller à la stricte application la loi en la matière.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
5	Insécurité causée par le déploiement massif des militaires qui érigent des barrières sur la voie publique.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sanctionner les militaires inciviques ; - Lever toutes les barrières illégales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants.
III. ECONOMIQUE			
1	Exercice illégal du commerce général par les étrangers	Faire observer la loi sur le commerce.	Ministère de l'Economie nationale.
2	Non indemnisation de la population suite aux dommages lui causés par les sociétés minières lors des opérations de minage à Kolwezi.	Indemniser la population victime des opérations de minage à Kolwezi.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Manque de la Division des sports et loisirs, de bâtiments administratifs adéquats et d'installations sportives	Installer la Division de Sports et Loisirs ; Construire des bâtiments administratifs adéquats et des installations sportives répondant aux standards internationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Spoliation des espaces réservés aux infrastructures sportives.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les espaces spoliés et lancer les procédures administratives et/ou judiciaires appropriées pour les récupérer ; - Sanctionner les auteurs des spoliations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Faible organisation des activités sportives en milieux scolaire, universitaire, policier et militaire.	Organiser les activités sportives en milieux scolaire, universitaire, policier et militaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de l'Education Nationale ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur, - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
4	Recrudescence du phénomène « enfants de la rue ».	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre ce phénomène par une approche globale et multisectorielle ; - Encadrer et prendre en charge les enfants se trouvant déjà dans la rue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Genre, Famille et Enfant ; - Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et solidarité nationale.
5	Insuffisance des structures et des ressources nécessaires pour la prise en charge des enfants en situation de malnutrition.	Créer des structures appropriées et les doter des moyens pour la prise en charge des enfants malnutris.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère du Genre, Famille et Enfant.
6	Absence de la Division provinciale de Culture et Arts.	Installer la Division de Culture et Arts dans la province.	Ministère de la Culture, des Arts et Patrimoines.
7	Inexistence de sponsors des créations artistiques traditionnelles et modernes.	Inciter à investir dans le sponsoring de ce domaine.	Ministère de la Culture, des Arts et Patrimoines
8	Insuffisance des maisons d'édition et d'exposition culturelles.	Construire des maisons supplémentaires d'édition et d'exposition culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

9	Faible développement dans le domaine de la sculpture sur bois et du tissage de raphia.	Développer ce domaine.	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines.
10	Absence d'infrastructures et d'industries adéquates pour la promotion de la culture.	Construire des infrastructures et d'industries pour la promotion de la culture.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines ; - Ministère de Budget ; - Ministère des Finances.
11	Absence d'une stratégie de soutien de l'excellence et de la performance des artistes.	Concevoir une stratégie de soutien de l'excellence et de la performance des artistes.	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines.

15. PROVINCE DU MAI-NDOMBE

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non observance de la politique de navigation sur le lac Maï-Ndombe et ses affluents.	Faire observer strictement la réglementation sur la navigation.	Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.
2	Inaction ou réaction tardive du Gouvernement central en cas de situation d'urgence ou de détresse dans la province.	Accorder priorité à toute situation d'urgence ou de détresse et agir promptement.	Ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et solidarité nationale.
3	Manipulation et incitation des jeunes de différentes obédiences ou partis politiques à la haine et à la division par certains acteurs politiques.	Veiller strictement à la cohésion nationale.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Persistance des conflits intercommunautaires depuis juin 2022, la province étant le théâtre de violents affrontements intercommunautaires entre les communautés Teke et Yaka, notamment dans le territoire de Kwamouth, et récemment, le conflit entre NUNU et TEKE, dans le territoire de Bolobo.	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre pacifiquement les conflits Teke-Yaka et Nunu-Teke ; - Identifier les vrais acteurs de ce conflit et les mettre hors d'état de nuire ; - Renforcer la présence de l'Etat dans le territoire de Kwamouth. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale.
2	Occupation du territoire de Kwamouth par la milice Mobondo.	Eradiquer la milice Mobondo dans le territoire de Kwamouth.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale.

3	Perturbation du trafic routier sur la RN17, entre Mongata - Mashambio et Bandundu	Sécuriser cette partie de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
4	Arrêt des travaux du projet de réhabilitation et de modernisation de la RN 17, sous financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Gouvernement.	Relancer les travaux de réhabilitation et de modernisation de la RN 17.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
5	Concentration des déplacés de Kwamouth dans des camps des déplacés à Bandundu et dans d'autres localités.	Prendre en charge ces déplacés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
III. ECONOMIQUE			
1	Paralysie des activités agricoles dues à la présence de la milice Mobondo.	Neutraliser la milice Mobondo.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
2	Manque de transparence dans la gestion des fonds issus des crédits carbone.	Instituer une redevabilité régulière de la gestion des fonds des crédits carbone.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; - Ministère de l'Economie Nationale.
3	Naufrages à répétition des embarcations de fortune sur le Lac Maï-Ndombe et ses affluents, dus à l'inexistence des bateaux courriers et des bacs.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter strictement la réglementation en vigueur sur la navigation ; - Veiller à la séparation entre les bateaux passagers et des bateaux frets ; 	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.

		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place, le long des cours d'eau, des stations relais de surveillance du trafic; - Promouvoir la construction locale des bateaux modernes pour le transport des personnes et des biens ; - Appuyer la SCPT pour la mise en exploitation des bateaux appropriés au transport des personnes et des biens. 	
4	Mauvais état des aérodromes d'Inongo, de Nioki, de Bokoro et d'Oshwe.	Réhabiliter et moderniser les aérodromes d'Inongo, de Nioki, de Bokoro et d'Oshwe.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Manque de CDR (Centrale de Distribution Régionale des médicaments) dans la province.	Doter la province d'une CDR.	Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale
2	Conditions de vie précaires des déplacés des violences liées au phénomène Mobondo.	Prendre en charge les déplacés des violences liées au phénomène Mobondo.	Ministère des Affaires sociales, Actions Humanitaires et solidarité
3	Dysfonctionnement de certaines écoles et certains instituts supérieurs par manque de documents administratifs appropriés (cas de l'ISP de Bendela).	Octroyer à ces écoles et instituts supérieurs les documents administratifs appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement supérieur et Universitaire ; - Ministre de l'Education nationale.

16. PROVINCE DU MANIEMA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Tension persistante et remarquable entre les Bourgmestres nommés et les conseillers communaux élus, ces derniers s'estimant en droit de contrôler la gestion des bourgmestres et de sanctionner positivement ou négativement, tandis que les Bourgmestres, eux, estiment n'avoir aucun compte à rendre aux Conseillers communaux dont ils ne sont nullement l'émanation.	Parachever le processus électoral.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - CENI.
2	Prolifération des conflits coutumiers dans la province.	Mettre fin aux conflits par l'application rigoureuse des dispositions pertinentes de la loi portant statut des chefs coutumiers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Psychose très perceptible de la population depuis la chute de Goma et de Bukavu ;	Renforcer les effectifs des forces de défense et de sécurité dans la province et les équiper en conséquence.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants. - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale.

2	Criminalité et insécurité galopantes sur l'ensemble de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la Police Nationale Congolaise et les FARDC des moyens conséquents pour lutter contre la criminalité et l'insécurité. - Traquer les délinquants, les neutraliser et les sanctionner de manière exemplaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Circulation incontrôlée des armes de guerre et incursion des ADF fuyant la traque organisée par les FARDC à l'Est du pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des mesures de contrôle de la circulation des armes ; - Traquer ces ADF. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Enclavement de la Province suite à l'inexistence des infrastructures routières, ferroviaires et fluviales conséquentes.	<p>Désenclaver la province par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation des routes délabrées et la construction de nouvelles routes ; - La réhabilitation de la voie ferrée reliant la ville de Kindu à Kalemie (Tanganyika), et la ville de Kindu à Lubumbashi (Haut-Katanga), ainsi que l'acquisition, par la SNCC, des locomotives de traction et de manœuvre ; - Le balisage du fleuve Congo, dans la section Kindu-Ubundu, ainsi que la mise en exploitation des embarcations sécurisées pour le transport des personnes et des biens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de Transports, Voies de Communications et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Insuffisance, vétusté et/ou arrêt de fonctionnement de certaines centrales hydroélectriques.	Construire et réhabiliter des centrales hydroélectriques.	Ministère de Ressources Hydrauliques et Electricité.
3	Non entretien des bassins de captage d'eau des centrales en activité ;	Entretenir ces bassins de captage d'eau.	Ministère de Ressources Hydrauliques et Electricité.
IV. SOCIO - CULTUREL			
1	Quasi inexistence des infrastructures sportives et bibliothécaires.	Construire les infrastructures sportives et bibliothécaires modernes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Sports et Loisirs. - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines.

17. PROVINCE DE LA MONGALA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Traitemen dégradant de la population du secteur de Bongandanga par le Chef de ce secteur.	Rappeler à l'ordre l'autorité mise en cause et, le cas échéant, la sanctionner.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Réurrence des cas de vols à mains armées, perpétrés par les coupeurs des routes, surtout pendant la nuit, sur certains axes routiers : axe Bumba - Banda Yowa, axe Baolongo - Ngando, axe Lisala - Ebonda et axe Bongandanga centre – Botewa.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité sur les axes routiers concernés par ce phénomène ; - Neutraliser ce réseau, en identifier les membres et les sanctionner. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécuritaire, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Dénonciation de certains politiciens qui seraient à la base de l'instigation des conflits coutumiers récurrents, sources d'insécurité et de tueries.	Identifier les politiciens tireurs des ficelles de ces conflits, les rappeler à l'ordre et, le cas échéant, les déférer devant les instances judiciaires compétentes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Conflit frontalier entre les territoires de Bongandanga et de Djolu, ainsi qu'entre les groupements de Songo-Mboyo et de Mange-Wamba.	Mettre sur pied une commission mixte de la province de la Mongala et de Tshuapa en vue de tirer au clair cette situation.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
4	Crise de leadership dans les chefferies de Baolongo et Lilangi sur instigation du Chef de secteur de Bongandanga.	Interpeller les concernés et les astreindre au strict respect des textes et lois existants.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

5	Dénonciation des pratiques des tortures, des arrestations arbitraires, traitements dégradants de la population de secteur de BONGANDANGA par le Chef de ce secteur.	Changer le Chef de secteur de BONGANDANGA.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
---	---	--	---

III. ECONOMIQUE

1	Parution des têtes d'érosions dans des grandes cités et sur les routes les plus fréquentées, principalement dans la ville de Lisala et Bongandanga.	Procéder aux travaux antiérosifs et à la réhabilitation des routes abimées.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement rural ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.
2	Absence d'un plan de réhabilitation et de modernisation des routes en vue du désenclavement de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclaver la Province en réhabilitant des axes routiers ; - Plaider pour la mise en œuvre effective du Projet « PRO-ROUTE » avec la réhabilitation de l'axe routier BUSINGA-LISALA-BUMBA-BUNDUKI, Bongandanga centre - Djolu en vue d'assurer la connectivité entre la Province de la Mongala avec les Provinces sœurs du Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et de Bas- Uélé ainsi que celle de la Tshuapa ; - Construire et/ou réhabiliter des ponts en béton armé sur les rivières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et coordination de l'Aide au développement - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.

3	<ul style="list-style-type: none"> - Délabrement total ou partiel, selon le cas, des routes nationales, provinciales et même de dessertes agricoles dans les axes ci-après : Akula-Lisala-Bunduki via Bumba et Lisala-Businga, Ngonzi-Rive-Bopako, croisement, Pimu Boso Kwanga, Boso-Melo Jusqu'à Bogbonga ; - Impraticabilité de la route Mongana Boso Simba- Bongandanga centre-Botewa et Bumba-Yandongi vers la rivière Mongala à la frontière avec le Nord Ubangi. 	<p>Réhabiliter les routes nationales, provinciales et même de desserte agricole.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement rural.
---	---	--	---

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Exploitation des médias audiovisuels (chaînes de radio et de télévision) dans un environnement qui, parfois, suscite la haine de la population, à travers les émissions organisées.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire appliquer rigoureusement les prescrits de la loi sur la radio et télécommunications ; - Sanctionner les auteurs des actes désobligeants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère des Postes, Télécommunications et Numérique ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Exploitation anarchique du bois et non-respect des clauses contenues dans les cahiers de charge par les exploitants forestiers dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises forestières.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter la loi en la matière ; - Faire respecter strictement les cahiers de charge. 	Ministère de l'Environnement et Développement durable.

18. PROVINCE DU NORD-KIVU

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Quasi-absence de l'autorité de l'Etat liée à l'occupation des villes et territoires par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	<ul style="list-style-type: none"> - Récupérer par tous les moyens nécessaires les villes et territoires occupés par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23 ; - Restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, - Décentralisation et des Affaires coutumières.
2	Difficultés sérieuses de circulation des personnes et des biens dans et en dehors de la province à la suite de l'occupation des villes et territoires par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	<ul style="list-style-type: none"> - Récupérer par tous les moyens nécessaires les villes et territoires occupés par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23 ; - Restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province ; - Garantir la libre circulation des personnes et des biens dans et en-dehors de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, - Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère du Commerce extérieur.
3	Faiblesses remarquables de gouvernance du fait de la persistance de l'état de siège sur la partie contrôlée par le Gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre progressivement fin à l'état de siège, en faisant fonctionner les organes délibérants (Assemblée provinciale et assemblées municipales) afin d'assurer le contrôle de l'exécutif provincial, des mairies et des communes ; - Rétablir totalement l'autorité civile au niveau des villes et territoires. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.

4	Délimitation confuse entre les villes et agglomérations riveraines favorisant l'insécurité.	Délimiter clairement les villes et les territoires de la province et le cas échéant créer des nouvelles communes et territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Recherches Scientifiques et Innovation.
5	Trafics d'influence dans les affaires judiciaires accentués par les familiarités tissées par les responsables judiciaires ayant presté pendant trop longtemps dans la même juridiction.	Relever les responsables judiciaires ayant déjà fait très longtemps dans la juridiction et se comportant comme des coutumiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Justice et Garde des Sceaux ; - Conseil Supérieur de la Magistrature.
6	Méconnaissance de l'autorité des chefs coutumiers et impaiement de leurs salaires.	Restaurer l'autorité coutumière et payer régulièrement leurs salaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	Abus de pouvoir, arrestations arbitraires et immixtion de certains responsables des forces de défense et de sécurité dans les affaires civiles.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre toutes les recommandations issues de l'évaluation de l'état de siège ; - Sanctionner sévèrement tout récalcitrant. 	Gouvernement.
II. SECURITAIRE			
1	Occupation militaire illégale de plus de 60% des territoires et villes de la province par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC-M23.	Récupérer par tous les moyens, les territoires et villes occupés par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC-M23.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Défense Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

2	Résultats mitigés des opérations militaires dans le cadre de l'état de siège et de la mutualisation des forces entre FARDC et UPDF.	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier les opérations militaires en cours et revoir la stratégie de mutualisation des forces entre les FARDC et les UPDF ; - Doter les FARDC des moyens logistiques conséquents ; - Rationnaliser et contrôler la chaîne logistique pour améliorer les conditions des soldats au front. 	Gouvernement.
3	Déplacements massifs de la population suite à la guerre d'agression.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge les personnes déplacées, en leur apportant une assistance humanitaire conséquente ; - Récupérer les zones sous contrôle des rebelles du M23 afin de permettre un retour aisément de la population dans son milieu naturel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
4	Criminalité urbaine et hausse de cas d'assassinats dans les villes de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la criminalité urbaine, en neutralisant les différents réseaux criminels ; - Sanctionner les auteurs de ces crimes de manière exemplaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Défense Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
5	Développement d'un comportement antipatriotique par certains éléments de sécurité qui seraient de connivence avec l'ennemi.	Relever purement et simplement et procéder à la mutation des responsables militaires, de la police et autres services de sécurité ayant fait plusieurs années dans la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Défense Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

6	Faibles moyens logistiques mis à la disposition des forces de défense et de sécurité.	Doter les forces de défense et de sécurité de plus des moyens logistiques	- Ministère de Défense Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
7	Présence visible des armées étrangères et circulation incontrôlée des armes et munitions de guerre à travers la province.	Rétablissement l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province.	- Ministère de Défense Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
8	Affairisme au sein des forces de défense et de sécurité par certains éléments véreux.	Relever et sanctionner les éléments véreux opérant au sein des forces de défense et de sécurité.	- Ministère de Défense Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
9	Non-prise en charge et absence d'encadrement des nouvelles recrues dans les forces de défense FARDC cantonnées dans plusieurs sites en province.	Prendre en charge correctement toutes les nouvelles recrues à travers la province.	- Ministère de Défense Nationale ; - Ministère du Budget ; - Ministère de finances.
10	Recrudescence du phénomène kidnapping dans les villes de la province, à Goma en particulier.	- Organiser des patrouilles mixtes, afin de mettre fin au phénomène kidnapping ; - Contraindre les sociétés de télécommunications, en particulier la société Airtel, de collaborer pour retrouver les kidnappeurs.	- Ministère de Défense Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières - Ministère des Postes Télécommunications et Numérique.

III. ECONOMIQUE			
1	Destruction des outils de production des entreprises, contraction des activités économiques, arrêt des activités bancaires, manque de liquidités, morosité généralisée dans le domaine des affaires, accompagnées de la baisse drastique du pouvoir d'achat des ménages sur l'ensemble de la province du fait de l'occupation, par les forces terroristes de AFC/M23, de principales routes d'approvisionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer les affres économiques commis par les forces terroristes de l'AFC/M23 ; - Décréter le Nord-Kivu « province sinistrée par la guerre » et mettre en place un régime économique spécial en faveur du secteur privé et des ménages en période de guerre ; - Envisager un plan spécial de reconstruction de l'Est du pays en tant que zone sinistrée. 	Gouvernement.
2	Exploitation illicite par les forces terroristes de l'AFC/M23, des minerais à MASISI et à RUTSHURU, ainsi que d'autres ressources naturelles dans le parc de VIRUNGA.	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à dénoncer ces crimes économiques affreux ; - Saisir les instances régionales et internationales compétentes pour empêcher le transport, le transit et la commercialisation des minerais émanant d'une exploitation illicite ; - Restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de la Coopération Régionale ; - Ministère du Commerce Extérieur ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Taxations multiples et tracassières par les autorités militaires provinciales, de certaines activités de petite taille, pourtant très vitales pour l'économie de la province.	Supprimer lesdites taxations et assainir le climat des affaires et sécuriser au mieux les personnes, ainsi que leurs biens dans les villes et villages de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

4	Attributions abusives des marchés de construction et de réhabilitation des infrastructures publiques, en particulier dans le secteur de la construction des routes et des édifices publics par le gouverneur militaire.	Rappeler à l'ordre le gouverneur militaire et mettre en place un mécanisme de contrôle de l'action de son gouvernement en province.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Situation humanitaire catastrophique sur l'ensemble de la province, avec environ 3 millions des déplacés de guerre.	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une assistance humanitaire régulière en vivres et non vivres aux personnes déplacées de guerre ; - Créer des zones de refuge sécurisées ; - Mettre en place un enregistrement officiel; - Elaborer un plan de retour volontaire et sécurisé ; - Offrir un accompagnement psychologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère des Droits Humains.
2	Pénurie et hausse des prix des produits vivriers et manufacturés dans les centres urbains et milieux ruraux à la suite du déplacement massif des populations.	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un plan d'urgence humanitaire en prévision d'une distribution éventuelle des vivres ; - Renforcer la production locale, en soutenant les agriculteurs locaux ; - Reconquérir les zones occupées par les rebelles du M23 afin de permettre aux populations déplacées de rentrer dans leurs villages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales et Humanitaires ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de Défense Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.

3	Pression démographique et développement des activités criminelles autour des villes de la province suite au nombre accru des déplacés de guerre.	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'intégration socio-économique des déplacés, afin de réduire l'exclusion qui alimente la criminalité ; - Renforcer la sécurité communautaire ; - Reconquérir les zones occupées par les rebelles du M23 afin de permettre aux populations déplacées de rentrer dans leurs villages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales et Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de l'Intérieur Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
4	Conflit foncier entre la population locale et l'ICCN au sujet de la délimitation du parc de Virunga.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un mécanisme de gestion du parc de Virunga profitant à la population locale et tenant compte de l'expansion démographique ; - Assurer une bonne démarcation du parc de Virunga et instruire l'ICCN d'initier des projets de développement communautaire au profit des populations riveraines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'environnement et du tourisme ; - Ministère des affaires foncières.
5	Difficultés répétées de surveillance de volcans Nyiragongo et Nyamulagira, par l'Observatoire Volcanique de Goma (OVG), à la suite du non-paiement des salaires et des primes dus aux agents scientifiques et administratifs.	<ul style="list-style-type: none"> - Solder les arriérés des salaires et primes ; - Payer régulièrement les salaires et les primes pour les mensualités présentes et futures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique ; - Ministère du Budget ; - Ministère de Finances.

19. PROVINCE DU SANKURU

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Instrumentalisation des services publics par certains leaders politiques ; clientélisme politique et corruption dans les secteurs de la petite territoriale, ainsi que de l'enseignement primaire et secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à la désignation des responsables des services publics en province sur la base des critères politiques, surtout dans les secteurs de la petite territoriale et de l'EPST ; - Changer les animateurs, notamment à la tête des provinces éducationnelles et de celle de la paie (DINACOPE) ; - Désigner des Administrateurs territoriaux apolitiques, voire non originaires de la province ; - Recommander aux hommes politiques et élus de la province de cesser toute instrumentalisation de la population et surtout de la jeunesse à des fins politiciennes. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Prolifération des armes à feu de fabrication locale dans les territoires de Kole, de Kata Kokombe, de Lodja et de Lomela.	Rechercher et confisquer es armes à feu de tout type et de tout calibre, détenues illégalement par la population civile, afin de stopper la recrudescence de la violence entre individus ou entre communautés.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de Défense Nationale et Anciens Combattants.

2	Absence des éléments de la Police Nationale dans les coins les plus reculés.	Déployer des éléments de la Police Nationale dans les coins les plus reculés de la Province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur ; Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de Défense Nationale et Anciens Combattants.
3	Persistance de l'insécurité entretenue dans l'axe routier Okonji-Lomami, dans le territoire de Lomela, secteur des Bakela, par une milice à connotation politique.	Rétablissement l'autorité de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de Défense Nationale et Anciens Combattants.
4	Insécurité dans le territoire de Katako-Kombe où la mauvaise gestion d'un conflit coutumier a dégénéré et causé des dégâts de divers ordres dans le groupement LOMELA.	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la stricte application de la loi sur le statut des Chefs coutumiers ; - Restaurer l'autorité de l'Etat. 	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
5	Guerre de leadership, dans le territoire de Kole, entre deux acteurs politiques, ayant causé un affrontement entre les villages d'Ifunga et Wongo, causant plusieurs morts et blessés de part et d'autre.	Rétablissement l'autorité de l'Etat.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Manque des succursales des banques commerciales dans les chefs-lieux des territoires en vue de faciliter les transactions financières, notamment la paie régulière et sécurisée des agents et fonctionnaires de l'Etat.	Inciter les banques commerciales à ouvrir des agences ou succursales dans les chefs-lieux de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Faible couverture du réseau de télécommunication dans plusieurs territoires de la province entretenu du fait de la présence d'une milice à connotation politique.	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer l'autorité de l'Etat ; - Inciter les opérateurs de la téléphonie mobile à étendre leurs réseaux respectifs dans tous les territoires de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère des Postes Télécommunications et Numérique.

20. PROVINCE DU SUD-KIVU

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	<ul style="list-style-type: none"> - Délocalisation des institutions provinciales du Sud-Kivu à UVIRA après l'occupation de la ville de BUKAVU, Chef-lieu de la province, par les forces terroristes de l'AFC/M23 appuyées par le RWANDA ; - Absence du Gouverneur et de l'Assemblée Provinciale à UVIRA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Instruire le Gouverneur de regagner la province ; - Installer et rendre opérationnelle l'Assemblée provinciale ; - Mettre à disposition une dotation spéciale pour l'installation et fonctionnement des Institutions provinciales délocalisées ; - Récupérer les territoires occupés et restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et des Affaires coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants. - Ministère de la Justice et Garde de Sceaux.
II. SECURITAIRE			
1	Faible encadrement et faible prise en charge des combattants Wazalendo.	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer et motiver suffisamment les combattants Wazalendo ; - Améliorer les relations entre la population civile, les forces de l'ordre et les Wazalendo. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et des Affaires coutumières.
2	Manque d'unicité de Commandement entre FARDC -Wazalendo ;	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer les Wazalendo ; - Accélérer l'opérationnalisation de la Réserve Armée de la Défense (RAD). 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

3	Porosité des frontières entraînant ainsi des entrées incontrôlées et irrégulières.	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre performants les services de migration et de renseignement aux frontières ; - Doter la DGM des moyens de communication moderne, afin de renforcer la sécurité ; - Sanctionner de manière exemplaire les agents défaillants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
4	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation des mines du Sud-Kivu (Kalehe, Kabare et une partie de Walungu) par les rebelles ; - Occupation des fermes et ravage des bétails par les rebelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer et classer ces mines en zones rouges ; - Accélérer l'application des mesures conservatoires sur la cession de terre et le transfert des titres de propriété dans les zones occupées ; - Récupérer les territoires et restaurer l'autorité de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère De la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
5	Spoliation et occupation illégales des concessions et propriétés immobilières publiques et privées (maisons et parcelles) par les forces terroristes	Dénoncer la spoliation et l'occupation illégales et accélérer la mise en œuvre des mesures conservatoires sur la cession de terre et le transfert des titres de propriété dans les zones occupées.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.
III. ECONOMIQUE			
1	Perturbation des saisons culturelles (occasionnées par les guerres)	Restaurer l'autorité de l'Etat en envisageant les voies politiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Défense Nationale et Anciens combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère du Plan ; - Ministère du Développement Rural.

2	Vente à ciel ouvert de l'Or, du Coltan, de la Cassitérite en direction du RWANDA.	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer l'exploitation, le transport et la commercialisation illicite des ressources minières de la RDC ; - Solliciter des sanctions en vue de couper la ligne d'approvisionnement et de communication des rebelles autour des mines ; - Travailler avec des partenaires régionaux et internationaux pour bloquer les circuits de financement des rebelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de Commerce Extérieur ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Affaires Etrangères ; - Ministère De la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ;
3	Fermeture de toutes les banques commerciales et des coopératives, y compris CADECO, causant des difficultés pour le paiement des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, ainsi que d'autres salariés.	Mettre en place des mécanismes palliatifs pour le paiement des salaires ;	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
4	Pillage par les terroristes de l'AFC/M23 et arrêt des activités de la BRALIMA, des fermes, des magasins, des projets de développement (construction de la route NGOMO, etc.) ainsi que d'autres unités économiques locales.	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer les différents crimes économiques perpétrés par les terroristes de l'AFC/M3 ; - Saisir les instances judiciaires compétentes pour des sanctions à l'endroit des auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

5	<p>Constat amer sur la persistance des zones d'influence de certains pays voisins sur la province du SUD-KIVU, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Burundi garde sa zone d'influence entre Luvungi et Fizi ; - le Rwanda garde sa zone d'influence entre Kamanyola et Rutshuru passant par Nyangezi, Bukavu, Kabare, Idjwi et Kalehe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à dénoncer les tentatives de balkanisation de la RDC par les intérêts économiques de certains pays voisins ; - Mettre en place des stratégies diplomatiques, politiques et militaires pour lutter contre l'enlisement et l'accoutumance à la persistance de cette situation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Etrangères ; - Ministère de l'Intégration Régionale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
6	Ralentissement du trafic commercial sur les lacs Kivu et Tanganyika.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un monitoring régulier du trafic et des flux commerciaux ; - Renforcer la surveillance des lacs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement. - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
7	Fermeture des marchés, entreprises et des hôtels.	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une cartographie des entreprises, marchés, hôtels et autres activités fermées ; - Identifier les zones les plus touchées ; - Mettre en place un cadre de concertation public-privé pour recueillir les besoins et propositions des entreprises affectées ; - Mettre en place un fonds de relance économique ou des crédits à taux réduit pour les PME affectés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère du Tourisme ; - Ministère des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

8	Intensification de la fraude des minerais vers le Rwanda.	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer énergiquement la fraude ; - Rétablir l'autorité de l'Etat ; - Signer ou réactiver des accords bilatéraux de lutte contre le trafic illicite des minerais avec les pays voisins ; - Mettre en place des opérations transfrontalières conjointes et des systèmes d'information en temps réel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère du Commerce extérieur.
9	Pillage des fermes, magasins, des matériaux destinés à la construction de la route de Ngomo.	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer ces pillages perpétrés par les forces terroristes de AFC/M23 ; - Documenter tous ces actes et conserver les preuves pour des poursuites judiciaires futures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
10	Délabrement des infrastructures routières, notamment les routes Bukavu-Nyangezi-Kamanyola-Uvira, Bukavu-Walungu-Mwenga-Kamituga, Walungu-Shabunda, Bukavu-Goma.	Réhabiliter toutes les routes délabrées.	Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
11	Difficulté de formalisation des PME qui demeurent dans l'informel et manque d'accès aux programmes nationaux de soutien.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le programme gouvernemental sur le développement de l'entrepreneuriat au Congo ; - Simplifier les procédures et digitaliser les services. 	Ministère de l'Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises.

12	Absence d'une politique de relance du tourisme.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité dans les zones touristiques ; - Collaborer avec les FARDC, la police, l'ICCN et les communautés locales ; - Améliorer les infrastructures d'accueil ; - Actualiser la loi sur le tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Tourisme ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
13	Persistante de la forte dépendance des aéroports de Goma et de Kamembe pour les voyages d'affaires.	Reconstruire l'aéroport de Kavumu.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

IV. SOCIO-CULTURELS

1	Présence de plus de 70.000 personnes réfugiées vivant dans des écoles, stades et Camp de Réfugiés au Burundi.	Mettre en place un programme multisectoriel de prise en charge humanitaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère des Droits Humains ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Des millions de déplacés internes.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des zones de refuge sécurisées ; - Mettre en place un enregistrement officiel ; - Fournir les vivres, l'eau potable, les soins de santé et les articles de premières nécessités ; - Elaborer un plan de retour volontaire et sécurisé ; - Offrir un accompagnement psychologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère des Droits Humains.

3	Non-fonctionnement des écoles, instituts supérieurs et universités.	<ul style="list-style-type: none"> - Relocaliser les écoles dans des zones sécurisées ; - Installer des écoles modulaires (sous tente), dans des centres d'accueil ou des communautés hôtes ; - Utiliser des espaces communautaires (église, centres sociaux) ; - Créer des modules audio ou vidéos diffusés par des radios locales ; - Former les enseignements à l'éducation en situation d'urgence ; - Collaborer avec les partenaires (UNICEF, UNESCO) pour obtenir l'appui matériel, formation et financement ; - Organiser l'examen d'Etat dans des conditions bien négociées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education Nationale ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Retour des déplacés dans leurs villages sans aucun accompagnement.	Mettre en œuvre un programme d'accompagnement du retour des déplacés dans leurs villages d'origine.	Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
5	Fermeture de certains centres de santé, pillage des médicaments (cas de Mazigiro) et bombardement des hôpitaux (cas de Walungu).	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des structures de santé temporaire, en installant des cliniques mobiles ou des unités médicales de campagne ; - Déployer le personnel médical en urgence en lançant un appel à la solidarité nationale; 	Ministère de la Santé Publique et Prévoyance Sociale.

		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des corridors humanitaires pour le transport sécurisé des médicaments et équipements ; - Maintenir en priorité la prise en charge des urgences, la santé maternelle et infantile et la prise en charge des épidémies ; - Etablir un plan de relèvement post-crise en évaluant les dommages aux hôpitaux, en planifiant leur réhabilitation, en prévoyant des fonds d'urgence pour la reconstruction et en renforçant la résilience du système de santé face aux conflits futurs. 	
6	Remplacement des agents et fonctionnaires de l'Etat par des rebelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer officiellement, par des communications stratégiques et des déclarations publiques, l'usurpation de fonctions étatiques par les rebelles ; - Renforcer l'administration officielle dans les zones voisines non contrôlées par les rebelles ; - Surveiller et documenter les cas de replacement, en mettant en place une cellule de veille pour suivre ; - Mettre en place un plan de nettoyage administratif dans les zones reconquises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation de service public ; - Ministère de Communication et Médias.

7	Retard dans la mise en service des agents et cadres régulièrement engagés dans les services spécialisés des ministères des PME et de l'EPSP.	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le processus administratif de mise en service ; - Budgétiser les nouvelles unités mises en service et mener un plaidoyer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.
8	Spoliation des biens publics et privés (une partie du stade de Panzi) par les Rebelles du M23 en défaveur de la jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer toutes les spoliations ; - Recenser et documenter toutes les infrastructures spoliées ; - Préparer des dossiers juridiques pour des poursuites futures contre les auteurs de spoliation en évaluant les dommages ; - Mobiliser les fonds publics et l'aide extérieure pour réhabiliter les équipements endommagés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de Sports et Loisirs.
9	Discours de haine tenus et entretenus par certains politiciens en cette période de guerre.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en garde contre la récurrence des tels propos ; - Organiser des campagnes massives de sensibilisation à l'unité nationale et la tolérance éthique ; - Sanctionner les récalcitrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

21. PROVINCE DU SUD-UBANGI

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflit de terres persistant entre les localités MOSANGE et LIKAW-MAYI, dans le Secteur de Ndolo-liboko, Territoire de Budjala, et entre deux groupements situés à cheval du Secteur de Bolingo dans le Territoire de Budjala et Secteur de Banga-Kungu dans le Territoire de Gemena.	Mettre fin aux conflits de terre entre ces localités.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Tensions permanentes entre les institutions universitaires, les autorités judiciaires et la police nationale, occasionnant le recours à la vindicte populaire dans le Territoire de Budjala après la mort d'un étudiant.	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la concertation entre les institutions universitaires et les autorités provinciales ; - Mettre fin à la justice populaire par le rétablissement de l'autorité de l'Etat. 	Ministère d'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Non acheminement par le Ministère de la Santé Publique, de l'ambulance de la zone de santé de Zongo offerte par le Président de la République.	Acheminer d'urgence l'ambulance la zone de santé de Zongo offerte par le Président de la République.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

4	Blocage des travaux de construction des bâtiments de l'Assemblée provinciale et du Gouvernorat du fait du refus d'exonérer des droits de douane.	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder l'exonération des droits de douane à l'importation des matériaux de construction du siège de l'Assemblée provinciale ; - Relancer les travaux de construction des bâtiments de l'Assemblée provinciale ; - Accorder au BCECO les fonds nécessaires pour renforcer l'avancement de ces travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Finances.
5	Nombre insignifiant de femmes œuvrant au sein de l'administration provinciale.	Encourager le recrutement des femmes par respect au principe de la parité homme-femme	Ministère de Genre, Famille et Enfant.
II. SECURITAIRE			
1	Recrudescence de la criminalité dans la ville de Gemena et ses environs.	<ul style="list-style-type: none"> - Eradiquer la criminalité dans la ville de Gemena et ses environs ; - Sanctionner les auteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère d'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Non-dragage et non-balisage de la rivière Mongala, rendant difficile et dangereuse la navigation.	Draguer et baliser la rivière Mongala.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
2	Manque d'opérateurs économiques pour acheter les produits agricoles.	Inciter, par des mesures appropriées, les opérateurs économiques à acheter les produits agricoles locaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère d'Economie ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.

3	Absence d'une institution de micro finance accordant des facilités d'accès au micro-crédit pour l'investissement local, afin de soutenir les entrepreneurs locaux.	Inciter à la création des établissements de crédit, d'une banque de crédit agricole et des coopératives agricoles.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministère de l'Economie ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries.
4	Faillite de certaines entreprises publiques et privées de l'époque, ainsi que de centres de recherches comme COMIGEM, ONAFITEX, CDI.	- Envisager la relance des activités des entreprises sur la base d'un état des lieux précis et des études pertinentes de faisabilité ; - Redynamiser les activités de l'INERA.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Agriculture ; - Ministères sectoriels respectifs.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Abandon des sociétés agricoles par l'Etat congolais	Envisager le réengagement de l'Etat dans ces sociétés, sur la base d'un état des lieux précis et des études pertinentes de faisabilité.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
	Manque de matériels adéquats de formation pratique dans les ISTM et ITM éparpillés dans la province.	Doter ces établissements de matériels adéquats de formation.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

22. PROVINCE DE LA TANGANYIKA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Clientélisme et népotisme dans le recrutement, la promotion et la nomination des agents de l'administration publique	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter, promouvoir et nommer sur base du mérite ; - Faire accélérer la réforme liée à la mise en place de l'administration publique provinciale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires Coutumières.
2	Naufrage à répétition et absence du contrôle technique des embarcations dans le lac Tanganyika.	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer la navigation dans le lac Tanganyika ; - Procéder au contrôle technique obligatoire de toutes les embarcations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions humanitaires et Solidarité Nationale.
3	Spoliation du patrimoine immobilier de la société privée FILTISAF par le service de l'Habitat.	Diligenter une enquête en vue de réhabiliter la société FILTISAF dans ses droits.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat.
4	Non début des travaux du port de Kalemie	Démarrer les travaux de modernisation du port de Kalemie	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures, Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.

5	Non achèvement des travaux des infrastructures aéroportuaires de Kalemie.	Achever les travaux de construction des infrastructures aéroportuaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
6	Non-respect des normes à la navigation maritime.	Faire respecter les normes de navigation maritime.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
7	Le non-paiement des Députés provinciaux par le Gouvernement central.	Régulariser les arriérés d'émoluments à payer et aligner la paie des députés provinciaux, celle des fonctionnaires et agents de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
II. SECURITAIRE			
1	Persistance de la criminalité dans la ville de Kalemie et ses environs.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité dans la ville de Kalemie et ses environs ; - Organiser des patrouilles mixtes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale.
2	Problèmes de délimitation des bornes avec la Zambie.	Constituer une mission de reconstitution des limites entre nos deux pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
3	Insécurité créée par certains éléments incontrôlés des FARDC fuyant la guerre	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à l'insécurité ; - Sanctionner sévèrement les éléments incontrôlés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

4	La recrudescence du banditisme à mains armées dans la ville de Kalemie et ses environs.	Augmenter les effectifs des policiers et les Sous-CIAT de proximité et donner à la Police les moyens pour effectuer des patrouilles régulières.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ;
III. ECONOMIQUE			
1	Délabrement des ports de Kalemie et de Moba.	Réhabiliter les ports de Kalemie et de Moba.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
2	L'absence du trafic ferroviaire de la SNCC est une priorité non seulement pour la Province du TANGANYIKA.	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des moyens à la SNCC pour la réhabilitation du Chemin de fer et l'achat des locomotives ; - A défaut, trouver à la SNCC un partenariat qui lui permette de relancer le trafic ferroviaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
IV. SOCIO- CULTUREL			
1	Présence massive des déplacés de guerre.	Assister les déplacés de guerre conformément au plan d'assistance humanitaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité Décentralisation et Affaires Coutumières.

2	Inondations récurrentes et résurgence des maladies hydriques.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des opérations de dragage régulier du lac Tanganyika ; - Faire respecter les normes urbanistiques ; - Lutter contre les maladies hydriques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports et Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Mauvaises conditions carcérales.	Améliorer les conditions carcérales.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
4	Présence massive des déplacés de guerre.	Assister les déplacés de guerre conformément au plan d'assistance humanitaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires Coutumières.
5	L'inondation de la ville, du port de KALEMIE et MOBA est un véritable goulot d'étranglement à l'économie de la province.	<ul style="list-style-type: none"> - Désensabler la rivière Lukunga qui est l'unique exutoire de toutes les eaux du Lac Tanganyika que partagent la RDC, la Tanzanie, le Burundi et la Zambie ; - Désensabler la rivière Kalemie et reconstruire une digue sur le littoral du Lac Tanganyika sur la longueur d'environ 7 km. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ;

23. PROVINCE DE LA TSHOPO

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Ignorance par le Maire et les gestionnaires des Entités territoriales décentralisées de la loi sur la libre administration des provinces, ainsi que du programme gouvernemental sur le développement des villes.	Renforcer de manière continue les capacités des autorités locales par des formations appropriées.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Lente exécution du projet PDL-145T dans tous les territoires de la province.	Accélérer l'exécution du projet PDL-145T.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
3	Absence d'un programme de mobilisation, d'engagement et d'éveil patriotiques.	Mettre en place un programme d'éveil patriotique.	Ministère de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale.
4	Politisation et clientélisme de la société civile.	Dépolitiser la société civile.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
5	Prolifération des groupes et réseaux sociaux incontrôlés, non conformes à la législation en la matière.	Veiller à la stricte application de la réglementation en vigueur en la matière notamment la loi sur le numérique.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Postes Télécommunications et Numérique ; - Ministère de la Communication et Médias ; - Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et Communication.

6	Exclusion du Maire de la ville dans tous les projets exécutés dans son entité.	Faire respecter strictement la loi sur la décentralisation et la libre administration des provinces.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
7	- Conflit entre le Ministre provincial de l'Intérieur et le bourgmestre de la commune de Kabondo ; - Conflit entre le Maire de la ville et le bourgmestre de la commune de Kabondo.	Faire respecter strictement la loi sur la décentralisation et la libre administration des provinces pour assurer le bon fonctionnement des ETD.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
8	Non-exécution par les autorités provinciales de la décision du Gouvernement central nommant les nouveaux Chefs de Divisions et Chefs de Bureaux de la Culture et des Arts au niveau de la Province.	Faire respecter les décisions régulièrement prises par les membres du Gouvernement central.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère de la Culture et des Arts.
9	Manque de professionnalisme des certains agents des services spécialisés.	Former ou recycler ces agents.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires.
10	Conflits du pouvoir coutumier dans tous les 7 territoires, y compris la ville de Kisangani.	Régulariser la situation administrative de ces chefs coutumiers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires.
11	Conflits des limites administratives entre territoires et entre la TSHOPO et les autres provinces.	Mettre en place une commission d'enquête.	- Ministère de l'Intérieur, sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Recherches Scientifiques et Innovation (Institut Géographique) ; - Ministère Des Affaires Foncières.

12	Gestion du dossier des victimes de la guerre de 6 jours et des déplacés internes des conflits communautaires Mbole et Lengola.	Diligenter une commission d'enquête.	- Ministère de l'Intérieur, sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
----	--	--------------------------------------	--

II. SECURITAIRE

1	Conflit des limites entre le Camp Sergent KETELE et la population environnante dans la ville de Kisangani.	Finaliser une fois pour toutes le dossier foncier entre les militaires du Camp Sergent KETELE et la population environnante.	- Ministère de la Défense Nationale, Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Foncières.
2	Non-tenue du rituel promis comme deuxième et dernière phase du processus de paix et de réconciliation dans les conflits inter communautaires Mbole - Lengola.	Organiser le rituel traditionnel, dernière phase du processus de résolution des conflits Mbole -Lengola.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Insécurité dans le territoire d'Opala, semée par les braconniers en provenance du MANIEMA, aux alentours du parc de la Lomani dans le secteur Yawende-Lolo.	Renforcer les mesures sécuritaires en hommes et armements.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
4	Manque de collaboration entre les différents services commis à la sécurisation et à l'ordre public.	Renfoncer la collaboration entre les différentes forces de sécurité.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

III. ECONOMIQUE

1	Rupture des trafics et échanges commerciaux tant aériens que routiers entre la province de la TSHOPO et la province du NORD-KIVU.	Restaurer l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire.	- Ministère de la Défense et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Vétusté et déficit énergétique de la centrale hydroélectrique de la TSHOPO.	Réhabiliter urgemment cette centrale.	Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.

3	Vieillissement et abandon des espaces ayant servi de plantations de café, d'hévéa et de palmier.	Mettre en place un programme global de relance de ces plantations.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et Sécurité alimentaire ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Industrie, PME et PMI ; - Ministère des Finances.
4	Disparition des unités de production (SORGERIE, SOTEXKI).	Relancer ces unités de production.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie et développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances.
5	Concurrence déloyale entre la BRALIMA et les brasseries de Beni (Brasimba), ainsi que les boissons venant de Kampala.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les règles sur la concurrence ; - Protéger l'industrie locale en restreignant l'entrée des boissons venant de Kampala. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Commerce Extérieur.
6	Fermeture de la société Alphamines et perte des emplois locaux.	Faire diligence en vue de la réouverture de la société.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Industrie et développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries ; - Ministère des Mines.
7	Forte pression fiscale de la part des régies financières nationales et provinciales, qui tend à détériorer le climat des affaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Assainir le climat des affaires, notamment en allégeant la pression fiscale ; - Redynamiser le cadre de concertation et de dialogue entre les régies financières et les opérateurs économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au développement ;
8	Absence d'une cimenterie à Kisangani.	Construire une cimenterie sur la base des études pertinentes de faisabilité.	Ministère de l'Industrie et développement des Petites et Moyennes Entreprises, et Petites et Moyennes Industries.

9	Arrêt du trafic sur la voie ferrée Kisangani - Ubundu.	Réhabiliter la voie ferrée.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
IV. SOCIO- CULTUREL			
1	Vols spectaculaires (coffre-fort, ordinateurs) aux différents bureaux des membres du comité de gestion de l'Université de Kisangani.	<ul style="list-style-type: none"> - Diligenter une mission d'enquête et d'information sur la situation de vols à répétition à l'UNIKIS ; - Mission d'audit, de contrôle et d'enquête au sein du Comité de gestion de l'Université de Kisangani. 	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
2	Allégation de détournement des fonds alloués à la réhabilitation du complexe Elungu, ainsi que des bâtiments de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de KISANGANI.	Diligenter une mission d'information et d'évaluation de l'exécution des projets de réhabilitation du Complexe Elungu, des bâtiments de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de KISANGANI.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère de la Santé Hygiène et Prévoyance Sociale.
3	Problématique de l'indemnisation des victimes des guerres par le Fonds de Réparation des Indemnisations des Victimes des Activités illicites de l'Ouganda en RDC (FRIVAO).	<ul style="list-style-type: none"> - Soumettre au Sénat le rapport détaillé à mi-parcours de la gestion et du fonctionnement du FRIVAO depuis son existence y compris les identités des bénéficiaires ; - Commettre une mission de contrôle/d'audit externe sur la gestion et le fonctionnement du FRIVAO. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Finances ; - Cour des Comptes.
4	Non-exécution du Projet Fonds d'Amélioration et d'Equité dans la province.	Diligenter une mission d'information et d'évaluation du niveau d'exécution du projet Fond d'Amélioration et Equité en vue de son accélération.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au développement ; - Ministère des Finances.

5	Arrêt des travaux de réhabilitation du stade Lumumba de Kisangani.	Poursuivre les travaux de réhabilitation de ce stade.	- Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Multiplicité des programmes scolaires entre Kinshasa et la TSHOPO surtout dans les sections techniques, laquelle est à l'origine des échecs aux examens d'Etat.	Uniformiser les programmes scolaires entre Kinshasa et la province.	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.
7	Non-implication de l'Université dans la recherche des solutions aux problèmes sociaux de base et dans la définition des options pour le développement de la province.	Impliquer l'Université dans la recherche des solutions aux problèmes sociaux de base et dans la définition des options pour le développement de la province.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
8	Absence des cercles culturels et des salles de spectacles, des troupes théâtrales professionnelles, d'artistes professionnelles spécialisées, de musée et de mécènes.	Construire et équiper les centres culturels.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de la Culture et Arts.

24. PROVINCE DE LA TSHUAPA

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTERES ET SERVICES CONCERNES
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflits de leadership dans la ville de Boende.	Promouvoir un climat de paix entre leaders politiques.	Ministère de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières
2	Instrumentalisation de la jeunesse par certains acteurs politiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la jeunesse au civisme et à la tolérance ; - Accroître les opportunités d'emplois pour les jeunes, notamment par la mise en œuvre du PRONADEC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la jeunesse et Eveil Patriotique ; - Ministère de l'Industrie, PME et PMI ; - Ministère de l'Emploi et Travail.
3	Nombre insuffisant d'agents payés par le Gouvernement central.	Recruter d'autres agents pour combler le vide et régulariser les Nouvelles Unités (NU).	Ministère de la Fonction Publique Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public
4	Arrivée tardive des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat.	Payer à temps opportun les agents et fonctionnaires de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction Publique Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Vieillissement du personnel administratif de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre effectivement à la retraite le personnel administratif éligible à la retraite ; - Rajeunir l'Administration Publique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Fonction Publique Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

6	Vétusté et insuffisance des infrastructures de l'Administration Publique.	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les infrastructures existantes ; - Construire de nouvelles infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de la Fonction Publique Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
7	Manque criant de banques commerciales.	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les différentes banques commerciales à s'installer dans tous les coins de la province ; - Implanter la CADECO dans la province. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des finances ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère du Portefeuille.
8	Difficulté d'accès au lieu du paiement des salaires	Rapprocher les points de paiement des salaires.	Ministère des Finances.
9	Acheminement à pied, dans des conditions d'insécurité, des fonds dus aux fonctionnaires de l'Etat par les agents payeurs des banques commerciales dans certains coins reculés de la province.	Sécuriser l'acheminement des fonds par les moyens adéquats (véhicules, bateaux, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Finances - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
	RAS		
III. ECONOMIQUE			
1	Exploitation anarchique de la forêt par les chinois, égyptiens, tunisiens et libanais à Boende, Djolu et Befale sous la couverture des certains Haut-Gradés des FARDC.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire observer strictement nos lois sur l'exploitation forestière ; - Sanctionner conformément à la loi tous les exploitants illégaux de ce secteur et leurs complices. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

2	Interdiction d'accès aux autorités établies dans les exploitations des sociétés forestières appartenant aux expatriés établis en province, empêchant d'office les prélevements des impôts et taxes.	<ul style="list-style-type: none"> - Sanctionner conformément à la loi tous les expatriés qui font obstruction aux agents de service public de l'Etat. - Rendre accessible, pour des fins de contrôle, les exploitations forestières. - Faire respecter l'autorité de l'Etat et le Code forestier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et Développement durable ; - Ministère de la Justice et Garde des sceaux.
3	Refus de déclarer certains travailleurs par les chinois.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter strictement le Code du Travail ; - Sanctionner de manière exemplaire les contrevenants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
4	Paiement de l'IPR à leur gré par les Chinois.	Faire respecter strictement la loi applicable en la matière, spécialement les procédures fiscales.	Ministère des Finances.
5	Abandon total des exploitations de l'huile de palme, du café, du cacao, de l'hévéa et autres.	Inciter les opérateurs économiques à reprendre à main les activités de ces plantations agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère d'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Economie nationale ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Economie ; - Ministère des Finances.
6	Manque de semences.	Faciliter l'accès aux semences.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de Développement Rural.

7	Enclavement de la province par manque des moyens de déplacement.	Appuyer l'ONATRA à reprendre l'activité de transport des personnes et des biens sur le fleuve Congo.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de Transports, Désenclavement et Voies de Communications - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Consommation excessive de l'alcool de fabrication locale appelé communément LOTOKO/AGUENE par toutes les couches de la population.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population quant aux effets dévastateurs résultant de la consommation de cet alcool ; - Réglementer la fabrication, la distribution et la consommation de cet alcool et veiller rigoureusement au respect sans faille de la réglementation qui sera édictée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique ; - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère du Commerce extérieur ; - Ministère de l'industrie, PME et PMI.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Allégations par la population de mégestion de fonds PDSS.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire auditer la gestion de ce fonds et tirer les conséquences des conclusions d'audit ; - Exiger une redevabilité régulière par les gestionnaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement.
2	Dépendance administrative de la province de santé de l'Equateur.	Créer une province de santé autonome.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
3	Impraticabilité des aérodromes de la province.	Réhabiliter et construire des aérodromes modernes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ;
4	Vétusté et délabrement de certains ponts.	Réhabiliter et reconstruire en urgence ces ponts.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement rural.

5	Manque des marchés modernes.	Construire les marchés modernes.	Ministère du développement rural.
6	Disparition de nos us et coutumes.	Sensibiliser la population à sauvegarder nos us et coutumes.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Culture et Art ; - Ministère de la jeunesse et de l'Eveil patriotique.
7	Usage des produits toxiques dans la pêche et la chasse.	<ul style="list-style-type: none"> - Interdire l'usage des produits toxiques et faire respecter strictement la réglementation sur la pêche et les eaux ; - Sanctionner les contrevenants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Pêche et de l'Elevage ; - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de Développement Rural.
14	Présence des têtes d'érosions dans les différentes villes de la province et la ville de Boende.	Lutter contre ces érosions.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Aménagement du territoire.

CHAPITRE 4 : DES RESOLUTIONS

Dans le souci de promouvoir le bien-être de nos populations, en se basant sur les différents problèmes évoqués dans la présente Synthèse Nationale des rapports des vacances parlementaires, les Honorables Sénateurs ont formulé un certain nombre des résolutions dont la mise en œuvre relève de la responsabilité du Sénat. Il s'agit de :

1. Assurer le suivi permanent, par ministère, du niveau d'exécution des recommandations adressées au Gouvernement, conformément aux dispositions des articles 40 alinéa 2 et 46 alinéa 1 point 9 du Règlement intérieur du Sénat.
2. Diligenter une mission de bons offices, composée des Honorables Sénateurs de l'espace Grand Bandundu, pour rencontrer les différents protagonistes du conflit Teke-Yaka dans un terrain neutre ;
3. Accélérer les initiatives de contrôle parlementaire ;
4. Suivre la situation des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat ;
5. Assurer le suivi de l'indemnisation des victimes de guerre par le Fonds de Réparation des Indemnisations des Victimes des Activités illicites de l'Ouganda en RDC (FRIVAO) ;
6. Redynamiser le Cadre de Dialogue et de Concertation entre le Sénat et les Présidents des Assemblées provinciales (CDC-SPAP) ;
7. Interpeller les Ministres des Finances et du Budget sur l'irrégularité de paiement des émoluments des députés provinciaux, ainsi que des frais de fonctionnement des Assemblées provinciales ;
8. Diligenter des enquêtes sur :
 - a. l'évolution des travaux du Programme du Développement Local de 145 Territoires « PDL-145T » à travers les provinces ;
 - b. les mesures d'accompagnement de la gratuité de l'enseignement de base devant garantir la qualité de l'éducation et de la gratuité de la maternité à travers toute l'étendue de la République;
 - c. la réhabilitation, la construction et l'équipement des infrastructures de base ;

- d. la continuité effective des travaux de tous les projets non achevés, notamment la reprise ou l'activation de la construction du port en eaux profondes de Banana ;
- e. la récupération des biens du domaine public et privé de l'Etat spoliés ;
- f. la persistance de l'insécurité sur le territoire national, particulièrement dans les provinces du Maï-Ndombe, du Kwango, de Kinshasa et du Kongo-Central ;
- g. l'attribution des permis d'exploitation des gisements pétroliers, des droits miniers et des droits forestiers.
- h. le phénomène de vols à répétition au sein de l'UNIKIS ;
- i. les niveaux d'exécution des projets de réhabilitation du complexe Elungu, des bâtiments de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Kisangani ;
- j. le niveau d'exécution du projet Fonds d'Amélioration et Equité.

CONCLUSION

Au terme de leurs vacances parlementaires du 16 décembre 2024 au 14 mars 2025, les Séateurs ont, conformément aux dispositions de l'article 240 alinéas 3 et 4 du Règlement intérieur du Sénat, à travers leurs groupes provinciaux, transmis leurs synthèses provinciales auprès de l'Honorable Rapporteur Adjoint, pour exploitation appropriée par la Commission spéciale afin de produire un document commun dénommé « *Synthèse Nationale des rapports des vacances parlementaires* ». Celle-ci contient l'essentiel des problèmes touchant à la vie politique, sécuritaire, économique et socio-culturelle des provinces ainsi que des pistes de solutions envisagées.

Dans l'ensemble, outre les progrès constatés sur terrain, il est noté que nos populations sont confrontées à des problèmes persistants de divers ordres, du fait notamment du faible niveau d'application des lois ainsi que des recommandations pertinentes formulées par le Parlement.

Au regard de l'ampleur des problèmes soulevés dans cette Synthèse Nationale, le Gouvernement de la République est appelé à redoubler d'efforts pour y apporter des solutions efficientes.

Dans cet ordre, il est vivement recommandé au Gouvernement d'assumer pleinement ses responsabilités, en prenant les mesures qui s'imposent pour résoudre les problèmes identifiés dans le présent rapport, prioritairement celui de restaurer l'intégrité du territoire national et d'améliorer le vécu quotidien de la population.

Fait à Kinshasa, le

Le Rapporteur Adjoint

Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO

Le Président

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	i
PHOTOS	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	1
INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1 ^{er} : DES PROGRES ENREGISTRES	6
CHAPITRE 2 : DES PROBLEMES COMMUNS A TOUTES LES PROVINCES ET DES RECOMMANDATIONS	8
CHAPITRE 3 : DES PROBLEMES SPECIFIQUES A CHAQUE PROVINCE ET DES RECOMMANDATIONS	20
1. PROVINCE DU BAS-UELE	20
2. PROVINCE DE L'EQUATEUR	24
3. PROVINCE DU HAUT-KATANGA	31
4. PROVINCE DU HAUT-LOMAMI	36
5. PROVINCE DU HAUT-UELE	39
6. PROVINCE DE L'ITURI	43
7. PROVINCE DU KASAI	48
8. PROVINCE DU KASAI CENTRAL	53
9. PROVINCE DU KASAI ORIENTAL	57
10. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA	63
11. PROVINCE DU KONGO CENTRAL	67
12. PROVINCE DU KWANGO	69
13. PROVINCE DE LOMAMI	73
14. PROVINCE DE LUALABA	77
15. PROVINCE DE MAI-NDOMBE	81
16. PROVINCE DE MANIEMA	84
17. PROVINCE DE LA MONGALA	87
18. PROVINCE DU NORD-KIVU	90
19. PROVINCE DE SANKURU	97
20. PROVINCE DU SUD-KIVU	100
21. PROVINCE DU SUD-UBANGI	109
22. PROVINCE DE TANGANYIKA	112
23. PROVINCE DE LA TSHOPO	116
24. PROVINCE DE LA TSUAPA	122

CHAPITRE 4 : DES RESOLUTIONS	127
CONCLUSION	129
TABLE DES MATIERES	130
ANNEXE	132

ANNEXE :

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION AD HOC

1. DE LA COMPOSITION ET DE LA PARTICIPATION

1.1 DE LA COMPOSITION

1.1.1. Du Bureau

1. BAENDE ETAFE ELIKO Jean-Claude : Président
2. BULAKALI MULULUNGANYA Aristide : Vice-Président
3. MWISHA KASIWA Janvier : Rapporteur
4. BACHEBANDEY MANZALO Noëlla : Rapporteure Adjointe

1.1.2. Des Membres

5. BABANGA MPOTIYOLO Anicet
6. BACHEBANDEY MANZOLO Noëlla
7. BAENDE ETAFE ELIKO Jean Claude
8. BOKETSU BOFILI Jean-Paul
9. BOSSIO WA BOSSIO Claude
10. BOTEMA MBOYO Cathy
11. BULAKALI MULULUNGANYA Aristide
12. DIAHOYA NETUHOLA Jeancy
13. GEBANGA TARA NGUTORO
14. KABONGO BINENE Danny
15. KALAMBAYI KATSHIOBO Jonas
16. KALUMBA MWANA NGONGO Justin
17. KAYALA NINGA Renabelle
18. KAZADI KANKONDE Ivan
19. KIMBULU DJAMBA Richard
20. KUMBODIMO KABABILE Anna
21. LUNGUANA MATUMONA Jacques
22. MONDONGE BAMBULU Alexis
23. MUYA MUBOYAYI Clément
24. MWISHA KASIWA Janvier

25. NAWEJ YAV Norbert
26. NGBAKO MBILISI Anastasie
27. NGINDU BIDUAYA Cédric
28. NKULU MBUYA Hervé
29. PUNGWE MBUYU LUYONGOLA Patrice
30. VANGU KI-NSONGO Baby



SÉNAT 2025



SÉNAT 2025